

CÉLÉBRATION DU 71^e ANNIVERSAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE 1954

Le Président reçoit de nouveaux messages de félicitations

• PAGE 2



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

LUNDI 10 NOVEMBRE 2025 - 19 DJOUMADA EL AOUEL 1447
N° 8703 - PRIX 10 DA

MARCHÉ ÉNERGÉTIQUE
EUROPÉEN

Le gaz algérien en force

• PAGE 5

PRÉSENTATION À L'APN DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 BOUZRED ANNONCE UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE



Ph : Slimene SA.

Le projet de loi de finances pour 2026 s'inscrit dans un contexte national caractérisé par une reprise économique progressive, impulsée par les efforts du gouvernement pour encourager l'investissement, diversifier l'économie, relancer les grands projets structurels et booster les exportations. **• LIRE EN PAGE 3**

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ
DE RAMADHAN

Début des inscriptions

• PAGE 6

SALON INTERNATIONAL
DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

Lancement de la 26^e édition

• PAGE 7

MADJID BOUGHERRA,
ENTRAÎNEUR DE L'EN A'

«Défendre notre titre à Doha»

• PAGE 23

71^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Le président de la République reçoit les vœux de plusieurs dirigeants étrangers

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, a reçu de nouveaux messages de vœux de plusieurs dirigeants étrangers, à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre.

● SON ALTESSE CHEIKH TAMIM BEN HAMAD AL THANI, ÉMIR DE L'ÉTAT DU QATAR
«Davantage de développement aux relations entre les deux pays»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux de son frère, l'Emir de l'Etat frère du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani. «Il m'est agréable de vous adresser, ainsi qu'à votre peuple frère, au nom du peuple de l'Etat du Qatar et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux de santé, de bonheur et de succès à votre Excellence. Je souhaite également davantage de progrès et de prospérité à votre pays frère et davantage de développement aux relations fraternelles solides unissant nos deux pays. Avec mes salutations les plus distinguées», lit-on dans le message de vœux.

LE VICE-ÉMIR DE L'ÉTAT DU QATAR

Le chef de l'Etat a également reçu un message de vœux du vice-Emir de l'Etat du Qatar, Abdullah bin Hamad Al Thani. «Il m'est agréable de vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs, en souhaitant, à votre Excellence, santé et bien-être, et au peuple algérien frère, davantage de progrès et de prospérité. Que chaque année vous apporte santé et prospérité», lit-on dans le message de vœux.

● MECHAAL AL-AHMAD AL-JABER AL-SABAH, ÉMIR DU KOWEÏT
«Consolider les relations fraternelles»

Dans son message, l'Émir du Koweït a exprimé «le souhait de voir se poursuivre le développement des relations fraternelles unissant les deux pays et peuples frères», tout en adressant «ses vœux de santé et de bien-être durables à Monsieur le président».

● KAROL NAWROCKI, PRÉSIDENT DE POLOGNE
«L'Algérie, un important partenaire»

Le président polonais, Karol Nawrocki, a écrit : «Face aux multiples défis mondiaux et régionaux, je voudrais réaffirmer mon attachement au développement de la coopération avec l'Algérie, qui compte parmi les plus importants partenaires de la Pologne en Afrique», a-t-il souligné.

● FRANK-WALTER STEINMEIER, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
«Approfondir la coopération bilatérale»

Le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, a souligné dans son message, «la solidité des liens qui unissent les deux pays depuis de longues années». Il a rappelé que l'Allemagne «considère l'Algérie comme un partenaire fiable» et qu'elle «demeurera aux côtés de l'Algérie, parallèlement aux efforts soutenus et conjoints visant à réaliser le développement durable et à approfondir la coopération bilatérale», souhaitant au président de la République «santé et bien-être, et à l'Algérie paix et prospérité».

● TAMAS SULYOK, PRÉSIDENT DE HONGRIE
«Travailler de concert pour relever les différents défis»

Dans son message, le président hongrois s'est dit «satisfait du niveau de développement des relations bilatérales», faisant part au président de la République de sa «volonté de travailler de concert pour relever les différents défis». Le président Sulyok a en outre affirmé que «la Hongrie continuera de soutenir et d'approfondir les relations de coopération dans de nouveaux domaines».

● PETER PELLEGRINI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE SLOVAQUIE
«Des relations amicales»

Le président de la République slovaque, Peter Pellegrini a relevé que «les relations entre la Slovaquie et l'Algérie sont des relations amicales de longue date», souhaitant «voir se poursuivre leur développement tant sur le plan bilatéral que multilatéral, dans un esprit de respect mutuel, de solidarité et de



coopération mutuellement bénéfique». Le président slovaque s'est dit «convaincu que la réouverture des deux ambassades insufflera une nouvelle dynamique et contribuera à approfondir davantage les relations entre les deux pays».

● ROUMEN RADEV, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE BULGARIE
«Élargir notre coopération»

«Sous votre direction éclairée, l'Algérie mène une politique étrangère cohérente et équilibrée, basée sur le maintien de la paix et de la sécurité, dans un contexte international et régional complexe, ce qui renforce, sans nul doute, la position de votre pays», a souligné le président de la République de Bulgarie, Roumen Radev. «J'espère sincèrement que nous continuerons à œuvrer au renforcement des relations entre la Bulgarie et l'Algérie, fondées sur les liens historiques entre nos deux peuples, et que nous définirons, lors de notre prochaine rencontre, des mesures concrètes visant à élargir notre coopération mutuellement bénéfique», a-t-il poursuivi.

● NATASA PIRC MUSAR, PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE
«Œuvrer au service du bien-être des deux peuples»

La présidente de la République de Slovénie, Natasa Pirc Musar a rappelé «les relations solides et amicales entre la Slovénie et l'Algérie, illustrées par les nombreuses rencontres bilatérales, notamment la visite officielle de Monsieur le président en République de Slovénie, qui a marqué une étape importante dans le renforcement des relations bilatérales dans tous les domaines». M^{me} Pirc Musar s'est dite «convaincue que les relations privilégiées entre la Slovénie et l'Algérie continueront à se renforcer dans tous les domaines d'intérêt commun», souhaitant «œuvrer de concert avec le président de la République au service du bien-être des deux peuples et d'une meilleure coopération entre les peuples de la Méditerranée».

● MYRIAM SPITERI DEBONO, PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE MALTE
«Consolider la paix dans la région»

La présidente de la République de Malte, Myriam Spiteri Debono, a exprimé sa «volonté de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale pour englober de nombreux domaines, au service des intérêts communs des deux peuples qui partagent la même vision de développement et de consolidation de la paix dans la région de la Méditerranée». Elle a, en

outre, souhaité au président de la République «un plein succès dans son mandat présidentiel, et à l'Algérie, progrès et prospérité».

● ALEXANDRE LOUKACHENKO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE BIÉLORUSSIE
«Un partenariat fondé sur le respect mutuel»

Le président de la République de Biélorussie, Alexandre Loukachenko, a souligné que «face aux mutations, il est de plus en plus important de renforcer la coordination entre les pays qui croient en un partenariat effectif fondé sur le respect mutuel, l'égalité et la non-ingérence dans les affaires intérieures», affirmant que «la Biélorussie et l'Algérie sont aujourd'hui des exemples à suivre dans ce domaine, grâce à leur coopération agissante sur la scène internationale et à leur soutien constant aux principes de souveraineté nationale et de rejet de la politique de pressions et de sanctions».

● ANUTIN CHARNVIRAKUL, PREMIER MINISTRE DU ROYAUME DE THAÏLANDE
«Renforcer les relations»

Le Premier ministre du Royaume de Thaïlande, Anutin Charnvirakul, a exprimé, en son nom et au nom du peuple thaïlandais, son aspiration à «œuvrer de concert avec Monsieur le président de la République au renforcement des relations de coopération et de fraternité au service des intérêts communs des deux peuples, alors que les deux pays célèbrent le cinquantième anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques».

● THARMAN SHANMUGARATNAM, PRÉSIDENT DU SINGAPOUR
«Paix et prospérité à l'Algérie et à son peuple»

Dans son message, le président du Singapour, Tharman Shanmugaratnam a adressé au président de la République, en son nom et au nom du peuple singapourien, ses «chaleureuses félicitations», souhaitant «paix et prospérité durables à l'Algérie et à son peuple».

● HAKAÏNDE HICHILEMA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE
«Gratitude à votre pays»

Dans son message, le président de la République de Zambie Hakaïnde Hichilema a souligné «la profondeur des liens d'amitié entre les deux pays et leur volonté d'œuvrer de concert pour relever les défis communs, notamment à travers l'Union africaine et les Nations unies». Le président zambien a également exprimé «sa gratitude pour le fort soutien apporté par l'Algérie à la Zambie, notamment dans le domaine de l'enseignement», adressant au président de la République «ses vœux de santé» et souhaitant à l'Algérie «davantage de prospérité».

● PRABOWO SUBIANTO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'INDONÉSIE
«Élargir les perspectives de coopération»

Le président de la République d'Indonésie, Prabowo Subianto, s'est dit confiant que «les liens enracinés entre l'Algérie et l'Indonésie continueront de se renforcer, notamment 62 ans après l'établissement des relations entre les deux pays, ce qui constitue une base solide pour élargir les perspectives des relations de coopération entre les deux Etats dans tous les domaines».

● AHMED ABOUL GHEIT, SG DE LA LIGUE ARABE
«Attachement à une relation étroite»

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a salué «l'intérêt» que le président de la République «accorde au renforcement de la solidarité entre les enfants du monde arabe uni», comme en témoigne «le rôle avéré de l'Algérie» en la matière. Dans ce cadre, Aboul Gheit a assuré le président de la République de «l'attachement de la Ligue arabe à maintenir une coopération étroite avec l'Algérie au service des ambitions du peuple algérien et du renforcement de l'action arabe commune».

Horizons

Quotidien d'information
 édité par la SPA HORIZONS
 au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
 DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
 NADIA KERRAZ

HORIZONS
 SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
 20, rue de la Liberté - Alger
 Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
 Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
 HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 10700 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

PRÉSENTATION À L'APN DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

Bouzred annonce une croissance économique soutenue

● Le taux d'exécution du budget de 2025 est de 70%

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDELKRIM BOUZRED, A PRÉSENTÉ, HIER, LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026, lors d'une séance plénière de l'APN, présidée par Brahim Boughali.

En présence de plusieurs membres du gouvernement, le premier argentier du pays a exposé les grands axes du projet de texte. Le ministre a souligné que le contexte actuel mondial et national n'est pas sans impact sur le fonctionnement et la gestion budgétaire, précisant que malgré les perturbations survenues sur le plan mondial, les indicateurs de l'économie nationale démontrent clairement sa résilience.

«Le projet de loi de finances pour 2026 s'inscrit dans un contexte national caractérisé par une reprise économique progressive, impulsée par les efforts du gouvernement dans divers secteurs», a-t-il indiqué, tout en mettant en avant «les efforts continus de l'État pour encourager l'investissement, diversifier l'économie, relancer les grands projets structurels et développer les exportations».

Tous ces efforts, a-t-il ajouté, s'inscrivent dans l'optique de maintenir le rythme de croissance économique que connaît le pays depuis ces 5 der-

nières années. Il a fait savoir que cette tendance haussière sera, d'après les prévisions, observée durant les trois prochaines années. «Le taux de croissance économique prévu pour l'année prochaine est de 4,1%, passant à 4,4% en 2027, puis à 4,5% en 2028, selon le projet de loi, qui a pris en compte l'évolution de la situation économique nationale et internationale, et notamment les résultats attendus pour les secteurs non liés aux hydrocarbures», a-t-il précisé. Dans ce sillage, Bouzred a relevé que la majorité des secteurs ont enregistré une croissance durant l'année en cours, citant l'agriculture avec un taux de 6,1%, suivie de l'industrie avec 5,2%, les services en troisième position (3,5%), sans oublier le secteur du bâtiment qui a lui aussi dégagé des performances avec une croissance de 3,3%. «Ces indicateurs sont de bon augure pour la relance économique et constituent des signes de stabilité et que l'économie nationale est sur la bonne voie», a-t-il révélé.

L'autre indicateur, qui n'est pas des moindres, de son point de vue, a



Ph. : Slimane S.A.

trait au déclin du déficit budgétaire qui devrait, estime-t-il, se situer, à fin 2025, à 4.000 milliards de dinars, contre un montant prévisionnel fixé à 9.200 milliards de dinars. Cela s'explique, a-t-il dit, par le fait que les affectations budgétaires programmées dans le secteur économique n'ont pas été consommées à 100%, précisant que 100 milliards de dinars n'ont pas été dépensés. Alors qu'il ne reste qu'un mois avant la clôture de l'exercice en cours, le taux de consommation du budget global alloué dans le cadre de la loi de finances de 2025 ne dé-

passe pas 70%, selon le premier argentier du pays expliquant que cette situation résulte des dépenses et du budget des investissements, sans pour autant donner plus de détails.

UN TAUX DE CROISSANCE SUPÉRIEUR À LA MOYENNE MONDIALE

En évoquant les grands indicateurs macroéconomiques prévus pour 2026, le ministre a fait savoir que n'était le recul du secteur des hydrocarbures estimé à 0,5%, la croissance économique globale atteindrait les 5%, soit un taux supérieur à la moyenne mon-

diale. En se référant aux rapports du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, il soutient que l'Algérie dépasse déjà la moyenne mondiale de croissance qui est de 3%. Pour ce qui est des projections budgétaires du projet de loi, elles s'élèvent à 17.636,7 milliards de dinars pour l'année 2026, contre 16.794 milliards en 2025. Pour ce qui est des recettes, elles devraient atteindre 8.009 milliards de dinars.

PRÈS DE 6.000 MILLIARDS ALLOUÉS AUX TRANSFERTS SOCIAUX

A cette occasion, Bouzred a apporté des éclairages concernant les budgets alloués aux transferts sociaux qui se taillent la part du lion avec près de 6.000 milliards de dinars. La particularité de cette année, les dépenses des institutions administratives, citant à titre d'exemple les universités, ont été rattachées à ce volet.

Il a précisé que 2.800 milliards de dinars sont destinés à ces institutions. Par ailleurs, un budget de 420 milliards de dinars est consacré au financement de l'allocation chômage et 424 milliards de dinars pour soutenir la Caisse nationale des retraites. Une bonne partie est également destinée aux subventions des produits alimentaires de première nécessité.

■ Wassila Ould Hamouda

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DES BUDGETS

Des amendements de fond et de forme

Une dizaine d'amendements ont été introduits par la commission des finances et des budgets de l'APN au contenu de certains articles du projet de loi de finances pour 2026, présenté, hier, par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, lors d'une séance plénière. En passant en revue les propositions des députés inscrites dans le rapport préliminaire de ladite commission lue à cette occasion, force est de constater l'accent mis sur la refonte et la modernisation du cadre fiscal et douanier pour plus de clarification et d'équilibre.

Si certains amendements sont introduits sur la forme, la majorité propose des changements substantiels de fond du contenu de ce projet de texte, dans l'objectif d'assurer la stabilité du marché, la maîtrise de l'inflation, le soutien du pouvoir d'achat et l'appui à l'investissement notamment des PME. Comme c'est le cas de l'article 23 qui propose des modifications du mécanisme d'application de l'impôt sur la fortune, l'article 25 qui, lui, redéfinit les circonstances aggravantes de fraude fiscale et l'article 89 qui propose la création d'une procédure exceptionnelle pour le règlement amiable des impôts avant le 31 décembre 2026, permettant une déclaration simplifiée et un allègement fiscal de 10% sans pénalités, avec la garantie que les personnes concernées ne seront pas poursuivies ultérieurement pour les montants déclarés dans ce contexte. Dans ce

sillage, la commission demande également de revoir dans le fond les deux articles 158 et 117 proposant respectivement d'instaurer un mécanisme spécial d'octroi de concession sur les terrains domaniaux situés dans les zones de micro-entreprise destinées aux petits projets de jeunes, ces derniers n'étant pas considérés comme des investissements au sens de la loi sur les investissements». Ce mécanisme prévoit d'habiliter les responsables locaux à délivrer des autorisations après examen des demandes par les collectivités locales.

Pour ce qui est de l'amendement apporté à l'article 117, il vise à étendre les exemptions douanières et fiscales accordées aux moutons importés destinés à l'abattage à l'occasion de l'Aïd El Adha 2025 et 2026, afin d'y inclure également le bétail vivant, dans le but de soutenir la stabilité des prix et de protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Les membres de la commission des finances et des budgets proposent également d'abroger l'article 157, estimant que «cette mesure doit être étudiée avant sa mise en œuvre afin d'éviter la volatilité des marchés due à des variations soudaines des importations et des transactions bancaires». Ils recommandent de garantir des mécanismes clairs de protection du marché et de trouver un équilibre entre le soutien à la production locale et l'ouverture technologique, tout en soulignant l'importance de consulter les acteurs économiques.

La modification apportée à l'article 93 vise, quant à lui, à réviser les mécanismes de perception de la taxe sur la consommation de carburant et à identifier les entités responsables. «Cette taxe sera perçue auprès des transporteurs maritimes pour les traversées en mer et payée par les voyageurs franchissant les frontières terrestres aux bureaux des impôts, sous le contrôle des Douanes», mentionne la commission dans son rapport préliminaire, ajoutant dans la même veine la nécessité d'étendre l'exemption aux véhicules des institutions algériennes opérant à l'étranger, aux missions diplomatiques et aux organisations internationales accréditées, conformément au principe de réciprocité.

Les amendements qui touchent la forme n'affectent, en revanche, pas la consistance globale du contenu de la loi mais apportent plus de clarté et de précision. A l'instar de l'article 23 qui stipule de remplacer le terme «votre impôt» par l'expression le système d'information de la Direction générale des impôts afin d'assurer l'exactitude de la formulation. L'article 121 apporte des changements pour éviter les ambiguïtés sur la juridiction compétente et l'article 141 définit clairement la méthode de calcul de la valeur du prix d'ouverture de la vente aux enchères. Le vote est prévu le 18 novembre.

■ W. O. H.

INTERVENTIONS DES DÉPUTÉS

Appel à des subventions ciblées

Le projet de loi de finances pour 2026, qui fait l'objet de débat au niveau de la Chambre basse, a suscité un fort intérêt des députés et aussi des avis mitigés. Quelque 258 interventions sont enregistrées pour enrichir ce texte de loi qui ne semble pas, du moins lors de cette première journée, faire l'unanimité des députés. Si la convergence est remarquable sur les mesures prises pour la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, la divergence est autant perceptible sur la répartition des dépenses et sur les choix économiques. Les députés FLN soutiennent la pertinence de ce projet de loi qui, estiment-ils, consacre et consolide le caractère social de l'Etat. En ce sens, le député Sedik Bekhouss salue la politique «courageuse», qui alloue un budget colossal aux transferts sociaux, malgré le niveau du déficit budgétaire

et des dettes publiques qui, a-t-il fait observer, ne sont pas négligeables.

«Le soutien de l'Etat à sa population est constant. L'Etat œuvre sans cesse à l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens», a-t-il rappelé. L'écu a mis en avant les avancées réalisées sur le plan économique ayant permis l'accroissement du PIB, soulignant que l'objectif des 400 milliards de dollars fixé par le chef de l'Etat n'est pas utopique. «Nous ne sommes pas loin de cet objectif», a-t-il indiqué, soulignant toutefois la nécessité de mettre en place des mécanismes à même de rehausser la fiscalité ordinaire qui peine à prendre de l'essor. Du même parti, Hamza Zeghimi a souligné que ce projet de loi répond aux préoccupations des citoyens et introduit des mesures de soutien des produits de large consommation, d'un côté, et de l'autre, il

comporte des mesures susceptibles de dynamiser l'économie nationale.

Il a préconisé d'accélérer la numérisation et de rationaliser les dépenses. Il a mis l'accent sur la refonte des subventions, un volet qui est revenu tel un leitmotiv lors de cette première journée marquant le lancement des débats. Plusieurs députés ont exigé, en effet, des solutions pour que les aides de l'Etat aillent aux plus démunis. Abondant dans le même sens, le député du RND, Sidi Atrab, a souligné que ce projet de loi reflète l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au volet social, plaçant la stabilité sociale en priorité. Mohamed Anouar Bousouit, indépendant, a appelé au lancement d'un projet créateur de postes d'emploi et de valeur ajoutée pour relancer l'économie nationale. Il a insisté sur la lutte contre la bureaucratie. Représentant

le parti El Mostakbal, le député Younès Hariz a demandé des explications sur la non-consommation de l'intégralité du budget de 2025, comme il a insisté sur la révision des politiques de subvention. Les députés du MSP ont apporté de vives critiques au projet de texte, mettant l'accent sur le «seuil important» du déficit budgétaire et des dettes publiques et sur la répartition «inéquitable» du budget. Hichem Benhadad de cette même formation a souligné que ce déficit ne doit pas impliquer une planche à billets, dont l'impact sera très lourd sur l'économie nationale, déplorant que le Fonds de régulation des recettes a «atteint les plus bas niveaux». A noter enfin que les débats se poursuivront aujourd'hui. Le ministre des Finances interviendra demain pour répondre aux préoccupations des députés.

■ W. O. H.

NADJIB DROUICHE, DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CRTSE

«L'Algérie porte-voix des pays méditerranéens et africains à la COP30»

Dans cet entretien, Nadjib Drouiche, directeur de recherche au Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE), partage son regard sur les enjeux de la COP30 qui débute aujourd'hui à Belém au Brésil et sur la place que l'Algérie peut y occuper, entre souveraineté énergétique et responsabilité environnementale.

Entretien réalisé par Assia Boucetta

La COP30 se tiendra à Belém, au cœur de l'Amazonie. Pourquoi ce choix est-il si symbolique ?

Organiser la COP30 à Belém, dans la région amazonienne, a une portée à la fois écologique et politique. L'Amazonie, souvent qualifiée de cœur battant de la planète, est un écosystème vital pour la régulation du climat mondial, mais aussi l'un des plus menacés. La tenue de cette conférence dans une région où la biodiversité est en péril incarne un appel à la sauvegarde du vivant. C'est un message fort : le monde doit protéger ce qu'il lui reste d'équilibres naturels avant qu'il ne soit trop tard. C'est aussi une manière de redonner la parole aux populations locales, notamment aux peuples autochtones, gardiens de savoirs ancestraux indispensables à la gestion durable des ressources naturelles.

Quels seront les grands enjeux de la rencontre ?

La COP30 est appelée à franchir un cap décisif : elle devra passer des promesses à la mise en œuvre. Trois axes majeurs guideront les discussions : l'accélération de l'action climatique, la crédibilité des engagements et l'inclusion de toutes les parties prenantes. Les pays seront invités à réviser leurs contributions déterminées au niveau national -NDCs- pour les aligner avec l'objectif de 1,5°C.

L'un des points centraux sera également le financement climatique, avec l'ambition de mobiliser au moins 1.300 milliards de dollars par an d'ici à 2035 pour soutenir les pays en développement. D'autres thématiques essentielles seront abordées : la transition énergétique, l'adaptation, la protection des forêts, la résilience des territoires et la lutte contre les pertes et dommages.

En quoi ce sommet diffère-t-il des précédentes conférences sur le climat ?

Cette conférence ne se veut pas seulement un espace de négociation, mais un moment de concrétisation.

LA TENUE DE CETTE CONFÉRENCE DANS UNE RÉGION OÙ LA BIODIVERSITÉ EST EN PÉRIL INCARNE UN APPEL À LA SAUVEGARDE DU VIVANT. C'EST UN MESSAGE FORT : LE MONDE DOIT PROTÉGER CE QU'IL LUI RESTE D'ÉQUILIBRES NATURELS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.



LA PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES EFFORTS NATIONAUX EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DE GESTION DURABLE DE L'EAU ET DES TERRES, ET D'ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

sation. Elle marque vingt ans depuis l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et dix ans après l'Accord de Paris. Les deux ont posé des cadres ambitieux, mais les résultats restent insuffisants face à la vitesse du changement climatique.

La COP30 à Belém doit incarner une nouvelle ère : celle du passage à l'action. Elle sera aussi la première COP organisée dans la forêt amazonienne, ce qui lui confère une dimension humaine et écologique inédite. L'enjeu n'est plus seulement de débattre des objectifs, mais de prouver la capacité des nations à coopérer et à rendre des comptes sur leurs engagements.

Quelle est la place de l'Afrique et de l'Algérie dans cette dynamique mondiale ?

Pour l'Afrique, et notamment pour l'Algérie, la COP30 est une tribune essentielle. Le continent africain est celui qui contribue le moins au réchauffement climatique, mais qui en subit le plus durement les conséquences. L'Algérie, engagée dans une stratégie à faible émission de carbone, dispose d'atouts considérables : un potentiel solaire exceptionnel, une stratégie nationale d'économie circulaire, un vaste programme de dessalement, de réutilisation des

eaux usées épurées et de reboisement à travers le Barrage Vert, et un intérêt croissant pour l'hydrogène vert. La COP30 est une opportunité pour valoriser ces efforts, mais aussi pour plaider pour un accès équitable aux financements et aux technologies vertes. En s'affirmant comme un acteur engagé du Sud global, l'Algérie peut contribuer à faire entendre la voix des pays méditerranéens et africains dans les grandes négociations internationales.

Justement, comment l'Algérie y participe-t-elle concrètement et quelles sont ses priorités ?

L'Algérie prend part à travers une délégation officielle conduite par son ambassadeur au Brésil, Abdelaziz Benali Cherif, reflétant l'engagement du pays dans les négociations internationales sur le climat. Cette participation s'inscrit dans la continuité des efforts nationaux en matière de transition énergétique, de gestion durable de l'eau et des terres, et d'adaptation aux effets du changement climatique. Bien que le programme détaillé de la délégation n'ait pas encore été rendu public, l'Algérie entend mettre en avant ses initiatives structurantes, notamment la reforestation du Barrage Vert, le

LA RÉUSSITE DE LA COP30 DÉPENDRA DE LA CAPACITÉ DES PAYS DÉVELOPPÉS À HONORER LEURS ENGAGEMENTS FINANCIERS ET TECHNOLOGIQUES, ET DE CELLE DES PAYS DU SUD À PRÉSENTER DES STRATÉGIES CRÉDIBLES ET AMBITIEUSES.

développement du dessalement pour sécuriser les ressources en eau, et la promotion des énergies renouvelables dans la perspective d'un futur hydrogène vert.

À travers sa présence, l'Algérie réaffirme sa volonté de contribuer activement aux discussions multilatérales et de porter la voix du continent africain et du Sud global en faveur d'une action climatique équitable, fondée sur la solidarité et la responsabilité partagée.

Notre pays a pris une option dans le cadre de son ambition en matière d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert. Quel rôle la COP30 peut jouer pour soutenir cette transition énergétique ?

L'ampleur du potentiel énergétique national et les efforts engagés pour diversifier le mix énergétique en Algérie n'est plus à démontrer. Avec un ensoleillement exceptionnel avoisinant les 3.000 heures par an et un gisement éolien significatif, notamment dans le Sud et les Hauts-Plateaux, l'Algérie dispose d'atouts considérables estimés à plus de 400.000 TWh/an de potentiel renouvelable qu'elle entend valoriser à travers un programme ambitieux visant l'installation de 15 gigawatts (GW) d'ici à 2035, dont 4 GW à court terme. Parallèlement, le pays a placé l'hydrogène vert au cœur de sa transition, en affichant l'objectif d'atteindre une capacité d'exportation d'un million de tonnes par an d'ici à 2040.

Cette ambition, qui s'accompagne de projets pilotes, d'initiatives d'autoconsommation et d'hybridation énergétique, traduit la volonté de dépasser le rôle traditionnel de fournisseur d'hydrocarbures pour s'affirmer comme un acteur crédible dans la transition énergétique mondiale.

Toutefois, la concrétisation de ces objectifs dépendra de la capacité à mobiliser des financements internationaux, à développer des infrastructures adaptées de transport d'électricité et d'exportation d'hydrogène, à mettre en place un cadre réglementaire attractif et à respecter le calendrier de déploiement. En ce sens, la présence algérienne ne se limite pas à une opération de communication, mais représente une opportunité déterminante pour renforcer sa crédibilité, attirer des partenariats stratégiques et asseoir sa place dans le futur marché global des énergies durables.

La biodiversité et les écosystèmes seront-ils au menu ?

La biodiversité sera l'un des piliers de la COP30. L'Amazonie abrite plus de trois millions d'espèces animales et végétales, et sa préservation est directement liée à la stabilité du climat mondial. Les forêts, en absorbant le dioxyde de carbone, jouent un rôle de régulation essentiel, mais elles sont aujourd'hui gravement menacées. La COP30 devra mettre en lumière l'importance de protéger les forêts tropicales et les écosystèmes

côtiers, tout en valorisant les pratiques de la bioéconomie et les solutions fondées sur la nature. L'idée est de faire de la biodiversité non pas un frein au développement, mais un levier économique durable.

Mais pour cela, il faudra des financements...

Le financement est sans doute le nerf de la guerre climatique. Le «Baku to Belém Roadmap», lancé à la COP29, sera au cœur des discussions. Il s'agit d'un plan ambitieux visant à garantir un flux annuel d'au moins 1.300 milliards de dollars pour aider les pays du Sud à faire face à la transition énergétique, à l'adaptation et à la résilience. L'enjeu n'est plus de promettre, mais de débloquer concrètement les fonds et d'assurer leur accessibilité. Cela implique de revoir les mécanismes de financement international, souvent trop complexes ou inéquitables. Sans un véritable soutien financier, les pays vulnérables ne pourront pas tenir leurs engagements climatiques.

Les pays développés sont-ils prêts à mettre la main dans la poche ?

Le véritable défi de cette rencontre reste diplomatique : rétablir la confiance entre le Nord et le Sud, souvent mise à mal par des promesses non tenues. La réussite de la COP30 dépendra de la capacité des pays développés à honorer leurs engagements financiers et technologiques, et de celle des pays du Sud à présenter des stratégies crédibles et ambitieuses.

Quelle portée cette COP pourrait-elle avoir pour l'avenir des politiques climatiques mondiales et notamment pour l'Algérie ?

La COP30 pourrait être un moment fondateur. Si les engagements financiers et les nouvelles NDCs sont ambitieux et concrets, elle pourrait relancer la dynamique mondiale et rétablir la confiance dans le processus multilatéral. Ce serait aussi une manière de redonner de la cohérence aux politiques internationales : relier le climat, la biodiversité, la lutte contre la pauvreté et la transition énergétique.

En d'autres termes, la COP30 pourrait marquer le passage d'un discours de crise à un discours d'avenir. La COP30 à Belém est bien plus qu'une conférence : c'est un test de crédibilité pour l'humanité tout entière. Elle nous invite à repenser notre rapport à la planète et à redéfinir la coopération internationale sur des bases de justice et de solidarité.

C'est l'occasion de prouver que l'espoir peut devenir action, que la transition peut être synonyme de prospérité partagée, et que la nature, loin d'être un simple décor, est la condition même de notre survie. Pour des pays comme l'Algérie, cette COP peut être un tremplin vers un leadership climatique exemplaire, ancré dans la durabilité, l'innovation et la responsabilité. Belém pourrait bien être le point de départ d'un nouveau contrat entre l'humanité et la Terre.

MARCHÉ ÉNERGÉTIQUE EUROPÉEN

Le gaz algérien en force

DANS LE PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉEN, l'Algérie s'affirme de plus en plus avec force et se distingue, notamment dans ses relations avec l'Italie, en tant que grand fournisseur de gaz naturel.

Les chiffres rendus publics récemment par le ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, pour l'année 2025, dessinent un tableau précis du poids que le gaz algérien occupe désormais dans la stratégie d'approvisionnement du continent. Avec plus de 14,3 milliards de mètres cubes expédiés vers l'Italie, majoritairement via le Transmed, ce vaste gazoduc qui relie les deux rives de la Méditerranée, mais également grâce au recours au gaz naturel liquéfié (GNL), l'Algérie n'a pas simplement maintenu ses volumes habituels, elle les a consolidés, démontrant sa capacité à répondre aux défis conjoncturels en matière de sécurité énergétique. La part du gaz algérien dans la balance globale des importations italiennes représente plus d'un tiers, précisément 35,52%, selon les dernières statistiques, marquant une progression de 1% sur un an.

En creusant davantage dans le détail des flux, la période de janvier à avril 2025 s'avère révélatrice. Pas moins de 7,259 milliards de mètres cubes ont été livrés, soit une augmentation de 5% comparativement aux 6,912 milliards sur la même période en 2024. Ce mouvement à la hausse n'est pas un caprice du marché. Il témoigne d'un ancrage structurel de l'Algérie dans l'équilibre énergétique italien, mais aussi plus largement européen. Les livraisons mensuelles, lentes mais régulières, oscillent entre 1,577 et 1,833 milliard de mètres cubes sur les mois d'été, une constance qui, là aussi, tranche nettement avec la volatilité souvent observée dans le secteur. Ce positionnement n'est pas non plus le fait d'une conjoncture favorable. Il s'inscrit dans une transformation profonde du marché international du gaz, où les stratégies de diversification des partenaires des pays européens, affectées par le conflit russo-ukrainien, ont redéfini les priorités et les alliances géopolitiques. Au sein de cette nouvelle architecture, l'Algérie apparaît comme une pièce

maîtresse, non seulement pour l'Italie, mais aussi en perspective pour d'autres économies européennes à la recherche de fiabilité et de stabilité. Le cumul des exportations sur le premier semestre a atteint 31,107 milliards de mètres cubes, confirmant l'ampleur des volumes engagés et la solidité des infrastructures.

Le gazoduc Transmed incarne symboliquement et techniquement ce lien stratégique. Il permet en effet une livraison directe, en temps quasi réel, et garantit aux partenaires italiens une sécurité d'approvisionnement face aux incertitudes qui peuvent peser sur le marché mondial. La régularité des flux, plus de 1,8 milliard de mètres cubes pour les mois de mai et juin, atteste de la capacité de l'Algérie à honorer ses engagements, même dans des contextes de demande accrue ou de tensions géopolitiques. Soulignée dans les chiffres officiels italiens, cette résilience assoit la réputation du pays comme fournisseur d'envergure, fiable et capable de soutenir une croissance continue.

UNE STRATÉGIE PROACTIVE

Si l'Algérie se distingue ainsi, c'est aussi parce qu'elle a su négocier des aménagements et investir dans une modernisation de ses infrastructures qui lui permettent de maintenir un niveau de compétitivité élevé dans un environnement international en mutation rapide. Cette capacité à s'adapter aux changements repose sur une stratégie proactive engagée depuis plusieurs années par Sonatrach qui a su capter l'attention des principaux investisseurs internationaux. Outre les aménagements contractuels, la compagnie nationale s'est lancée dans des opérations de reconfiguration de son réseau de transport et d'extension de ses capacités de production, avec la mise en œuvre de nouvelles technologies de gestion et d'exploitation. Les investissements dans la liquéfaction du gaz, ainsi que la sécurisation logistique et la diversification des routes d'exportation, confèrent,



désormais, un avantage indéniable dans la compétition mondiale. Aussi, l'incorporation de dispositifs de suivi numérique et le renforcement de la maintenance des infrastructures existantes lui ont permis d'optimiser les volumes livrés tout en préservant une régularité recherchée par ses partenaires européens, particulièrement en période de tension sur les marchés énergétiques. Et c'est grâce à cette stratégie que l'Algérie se positionne aujourd'hui comme un acteur de référence, capable d'innover et d'anticiper les évolutions du secteur énergétique à l'échelle internationale.

Du côté italien, comme chez d'autres partenaires européens, les perspectives sont orientées vers une consolidation de ces flux et une possible expansion. A travers ce rôle pivot, l'Algérie ne se contente plus de livrer du gaz. Elle participe activement à façonner les équilibres énergétiques du continent, tout en renforçant sa propre influence sur la scène internationale, avec des carnets de commandes qui témoignent du sérieux et de l'efficacité de sa politique énergétique. Ce panorama, riche en chiffres et en

évolutions discrètes, consacre le gaz algérien comme une force dynamique au cœur du dispositif européen, conciliant exigences de sécurité, impératifs économiques et aspirations à la stabilité à long terme. Le partenariat entre Alger et Rome, désormais abondamment documenté, illustre cette trajectoire où la régularité et le volume sont autant d'indices d'une stratégie gagnante.

■ Lyes Mechti

MOURAD ADJAL RÉUNIT LES RESPONSABLES DE SONELGAZ

Examen des projets de production d'électricité

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier à Alger, une réunion avec les responsables du groupe Sonelgaz, consacré à l'examen de dossiers importants, notamment l'avancement des travaux de plusieurs projets de production d'électricité et la préparation de l'été 2026, selon un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du suivi du plan d'action relatif à la production d'électricité et à l'amélioration de la qualité du service public sur l'ensemble du territoire national, a abordé des dossiers essentiels, notamment liés à l'avancement des travaux des projets de production d'électricité et à la préparation de la période estivale 2026. Après avoir écouté plusieurs présentations des responsables de l'activité au sein de Sonelgaz, Adjal a formulé un certain nombre d'orientations, mettant l'accent sur «l'accélération du rythme d'exécution et la qualité de la réalisation», selon le communiqué. À cette occasion, le ministre a souligné «la nécessité de mettre en œuvre une feuille de route efficace, conforme aux orientations du gouvernement qui place le service aux citoyens et l'amélioration de la qualité du service public parmi ses priorités», affirmant que «l'écoute des préoccupations des citoyens et le traitement de leurs demandes doivent constituer la priorité absolue des services du ministère».

■ R. N.

CNEP-BANQUE ET CASH ASSURANCES

Un partenariat pour la protection des biens immobiliers

Un nouveau chapitre s'ouvre dans la protection des foyers algériens. En effet, la CNEP-Banque et CASH Assurances ont signé, hier à Alger, un partenariat visant à lancer deux produits phares : l'assurance multirisques habitation (MRH) et l'assurance catastrophes naturelles (CAT-NAT). Ces formules ont pour objectif de protéger les citoyens contre les imprévus du quotidien et les aléas de la nature.

Ainsi l'assurance CAT-NAT couvre les dommages liés aux catastrophes naturelles, telles que les séismes, inondations, tempêtes ou glissements de terrain, alors que l'assurance multirisques habitation (MRH) protège le logement et son contenu contre les sinistres du quotidien – incendies, dégâts des eaux, vols, bris de glace – avec une garantie de responsabilité civile et un service d'assistance à domicile.

Pour faciliter l'accès à ces couvertures, un dispositif pilote sera



déployé dans 36 agences, avant une extension progressive aux 230 agences de la CNEP-Banque à travers le pays. Dans son allocution prononcée lors de la cérémonie, le PDG de la CNEP-Banque, Sid Ahmed Bouziani, a précisé que cette «collaboration stratégique» entre deux institutions nationales permet-

tra «la commercialisation de nouveaux produits d'assurances dommages à travers notre réseau d'agences (230) au profit des clients de la Banque en particulier et des citoyens en général». Il a également précisé que la CNEP-Banque franchit une nouvelle étape avec la CASH Assurances, en «consolidant

ainsi son rôle dans l'accompagnement du citoyen à travers des solutions fiables, accessibles et adaptées à ses besoins».

Pour sa part, M^{me} Wided Belhouchet, PDG de CASH Assurances, filiale du groupe Sonatrach, a salué une démarche novatrice. Elle a expliqué que ce partenariat permet de mettre en place une offre de bancassurance intégrée au service des citoyens et du développement national. Selon elle, ces produits visent à renforcer la résilience des ménages face aux aléas de la vie et à assurer la protection de leur patrimoine immobilier dans un contexte de risques naturels croissants. «En combinant le réseau bancaire de la CNEP-Banque et notre expertise assurantielle, ce partenariat s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale de développement de la bancassurance», a relevé la responsable.

■ A. Hamiche

GORGES DE KHERRATA

Le tronçon aménagé livré à la circulation

Le projet d'aménagement et de modernisation des gorges de Kherrata a été officiellement achevé et mis en service hier depuis Bordj Mira par le wali de Béjaïa, qui était accompagné pour l'occasion d'une importante délégation composée du président de l'Assemblée populaire de wilaya, de responsables sécuritaires, de députés, des chefs des dairas de Kherrata et Derguina, des P/APC des communes de Kherrata, Ait Smail,

Draï El Gaïd et Taskriout, des élus locaux et cadres de l'exécutif. Il y a lieu de rappeler que le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, avait, récemment, visité le chantier du projet et s'était abstenu de procéder à sa mise en service en raison de certaines réserves techniques liées à la sécurité des usagers de cet axe stratégique, préférant retarder sa livraison pour s'assurer d'une réception sécurisée. Il avait

toutefois inauguré deux ponts, l'un long de 350 mètres, au lieu-dit «Source bleue», situé au nord du premier tunnel réalisé dans le cadre de l'aménagement des gorges de Kherrata, tandis que le second est un ouvrage de 600 mètres de long qui permet d'éviter la zone urbaine de Bordj Mira.

La RN9 est un axe stratégique qui relie la wilaya de Béjaïa aux wilayas de l'est du pays et leur offre

l'accès non seulement au port de Béjaïa, mais aussi à tout le centre du pays à travers la pénétrante qui rejoint l'autoroute Est-Ouest au niveau d'Ahnif à Bouira. Selon les chiffres communiqués par le président d'APC de Kherrata, 40.000 véhicules l'empruntent quotidiennement, dont 30% de poids lourds, ce qui était source d'innombrables contraintes, notamment durant la saison estivale. La mise en service de

ce tronçon aménagé et modernisé va notablement améliorer la fluidité et la sécurité du trafic dans cette zone montagneuse, sans compter que cela ouvrira, par ailleurs, de belles perspectives pour le tourisme au regard des potentialités que présente cette région auparavant difficile d'accès qui sera désormais desservie par un ouvrage qui se distingue par son caractère architectural.

■ O. M.

NOUVEAU STATUT DE LA MAGISTRATURE

Boudjemaâ explique les changements apportés

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, LOTFI BOUDJEMAÂ, a présenté, hier devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), les grandes lignes du projet de loi portant statut de la magistrature.

Le ministre a souligné que le texte place l'indépendance du juge, la rigueur éthique et l'autorité du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) au cœur de la refonte de l'action judiciaire. Car le statut particulier de la magistrature en vigueur, promulgué en 2004 dans le cadre de la Constitution de 1996, «est devenu au fil du temps et des évolutions de la société incompatible à bien des égards avec les profondes transformations politiques, sociales et institutionnelles qu'a connues le pays, notamment ces dernières années», a souligné le ministre. Il a relevé que la Constitution de 2020 confère au pouvoir judiciaire un statut particulier et stipule l'indépendance du juge, l'inamovibilité de son pouvoir de décision, «sauf conditions particulières», ainsi que la supervision exclusive du CSM sur toutes les questions professionnelles et disciplinaires relatives au juge. La composition du CSM a été constitutionnalisée pour la première fois, consacrant ainsi le principe d'indépendance institutionnelle de cet organe, ce qui exige une adaptation du statut du pouvoir judiciaire à ces évolutions, a expliqué le ministre.

Ce projet, qui comprend 110 articles, est réparti sur trois axes. Le premier consacre la supervision du CSM de toutes les questions professionnelles et disciplinaires relatives au juge. Ainsi le projet propose de confier exclusivement au CSM la gestion du parcours professionnel du juge, de sa nomination à sa retraite. Ainsi, le pouvoir de répartir les nouveaux juges entre les différentes instances judiciaires a été confié au bureau permanent du Conseil mais en coordination avec le ministère de la Justice, qui détermine les besoins de chacune d'elles. De nouveaux pouvoirs ont été accordés au CSM, qui



est devenu compétent pour délivrer diverses autorisations aux juges afin qu'ils puissent exercer certaines activités et assurer des tâches. Les critères de promotion et d'inscription sur les listes d'éligibilité ont été établis, conformément aux délibérations du CSM, permettant ainsi à cet organe constitutionnel de codifier sa jurisprudence dans divers secteurs. Boudjemaâ a fait savoir que le texte envisage la création de nouveaux postes judiciaires ouvrant droit à une promotion à la Cour suprême et au Conseil d'État, et l'octroi au CSM le pouvoir de nommer des personnes à ces postes, notamment celui de juge assistant.

DÉFINITION DES CRITÈRES DE MUTATION

Le second axe est le renforcement de l'indépendance du juge et la préservation de l'honneur du pouvoir judiciaire, a-t-il indiqué, informant que l'indépendance du pouvoir judiciaire, inscrite dans la Constitution, ne peut être dissociée de l'indépendance du juge, laquelle est assurée par les garanties qui lui sont accordées dans l'exercice de ses fonctions, notamment le droit à la stabilité prévu à l'article 172 de la Constitution, et le droit à un système de rémunération qui le préserve de toute tentation et influence. Dans ce contexte, le projet définit

les critères de mutation d'un magistrat de manière à garantir un équilibre entre l'intérêt public de la justice et l'intérêt privé du magistrat. Il offre également au magistrat la possibilité de solliciter une mutation dans le cadre de la rotation annuelle des magistrats ou pour des motifs objectifs prévus par la loi organique relative au CSM, notamment sa compétence professionnelle, son ancienneté, sa situation familiale et son état de santé. Le projet stipule également d'autres droits dont bénéficie le juge, notamment le droit à l'activité syndicale, aux congés et à la protection de l'État contre toute attaque ou menace à laquelle il pourrait être confronté dans l'exercice de ses fonctions. Par ailleurs, le projet confère à l'Inspection générale du ministère de la Justice la prérogative d'engager des poursuites disciplinaires contre les juges, vu que la loi organique relative au CSM ne précisait pas l'organe chargé du suivi disciplinaire. Objectif : consacrer le principe de séparation entre la mission de suivi des affaires disciplinaires et le pouvoir de statuer sur celles-ci.

RÉGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le texte régleme également les dispositions du régime de retraite auquel sont soumis les juges, en stipulant que ces derniers bénéficieraient

du même régime de retraite que celui appliqué aux postes supérieurs, les conditions de retraite étant limitées à deux conditions combinées, liées à l'âge et à la durée de l'exercice effectif. Il prévoit la possibilité de prolonger le mandat des juges des conseils judiciaires et des cours d'appel administratives jusqu'à 65 ans et celui des juges de la Cour suprême et du Conseil d'État jusqu'à 70 ans, soit la même durée que celle actuellement prévue. Le troisième et dernier axe concerne les mesures qui garantissent le bon fonctionnement du système judiciaire.

Le texte stipule que les magistrats titulaires d'un certificat de l'École supérieure de la magistrature sont soumis, lors de leur nomination initiale, à une période de stage d'un an, renouvelable une fois, durant laquelle ils exercent leurs fonctions sous la supervision du chef du département auquel ils sont affectés.

Le nouveau statut prévoit aussi de réexaminer les devoirs des juges, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des réseaux sociaux et des technologies de l'information et de la communication, notamment l'interdiction de leur utilisation pour discuter d'affaires judiciaires en dehors des cadres juridiques définis, sous peine de sanctions disciplinaires ou pénales.

■ Aya Malak

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sayoud ordonne le renforcement de la prévention

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a donné, hier, un ensemble d'instructions et d'orientations concernant des dossiers prioritaires du secteur des transports, notamment le renforcement de la prévention et de la sécurité routières, le développement du transport terrestre de voyageurs, ainsi que la modernisation des ports et des aéroports. Ces directives ont été formulées lors d'une réunion de coordination présidée par le ministre au siège du ministère, en présence des cadres du secteur, pour suivre l'état d'avancement du travail ministériel, a indiqué un communiqué du ministère.

À cette occasion, Sayoud a rappelé les orientations du président Tebboune, relatives au projet de loi modifiant le code de la route, appelant à leur intégration urgente dans la version amendée, notamment en ce qui concerne l'échelle des sanctions et le système de formation dans les auto-écoles. Le ministre a également insisté sur le renforcement des mécanismes de contrôle concernant la surcharge des poids lourds, la visite médicale des conducteurs, la surveillance de la consommation de drogues et de substances psychotropes, ainsi que sur la mise en œuvre du recouvrement électronique des amendes liées aux infractions routières, en plus de la défi-

inition des engins et véhicules interdits de circulation sur les autoroutes. Sayoud a affirmé que ces mesures, intégrées par le président de la République dans le projet de loi sur la circulation routière, visent à renforcer la prévention et la sécurité sur les routes et à garantir les conditions de sûreté.

S'agissant du transport terrestre de voyageurs, le ministre a souligné que le développement de ce secteur constitue l'un des axes essentiels nécessitant un suivi rigoureux, compte tenu de son impact direct sur la vie quotidienne du citoyen. Dans ce cadre, il a donné plusieurs instructions pour corriger les dysfonctionnements observés sur certaines lignes de transport terrestre, no-

tamment dans la périphérie de la capitale, les ensembles résidentiels et les nouvelles villes à travers le pays. Il a exhorté les responsables à renforcer la couverture par les entreprises publiques de transport urbain et suburbain, à développer le transport ferroviaire, tout en intensifiant les opérations d'inspection pour vérifier le respect des horaires, des conditions d'accueil et de propreté.

Le ministre a également insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux et continu de l'opération d'importation de nouveaux bus pour le renouvellement du parc national de transport terrestre, conformément au calendrier établi. Concernant les ports et les services portuaires, Sayoud a mis en avant l'im-

portance d'accélérer les projets de modernisation de ces infrastructures et l'adoption de mécanismes modernes de chargement et de déchargement dans des ports pilotes, en prévision de leur généralisation. Il a également appelé à la conclusion de partenariats avec des opérateurs internationaux et à la valorisation des expertises avancées pour atteindre des niveaux de professionnalisme élevés.

Au cours de la réunion, le niveau d'avancement du projet de modernisation de l'aéroport d'Alger a été examiné, le ministre ayant insisté sur la nécessité d'achever les procédures contractuelles afin de lancer la phase de réalisation.

■ M. B./APS

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ RAMADHAN
Lancement des inscriptions

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, dans un communiqué, le lancement des inscriptions pour bénéficier de l'allocation de solidarité Ramadhan 2026, et ce, depuis hier jusqu'au 8 décembre prochain. «Le ministère informe les citoyennes et citoyens souhaitant bénéficier de l'allocation de solidarité Ramadhan pour l'année 2026, estimée à 10.000 DA, que les inscriptions seront ouvertes pour une durée de 30 jours, à compter du dimanche 9 novembre 2025 jusqu'au lundi 8 décembre 2025, et ce, conformément à la décision du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports du 20 octobre 2025, relative aux dates de début et de fin de la période de révision annuelle du fichier numérique des personnes remplissant les conditions requises pour bénéficier

de l'allocation de solidarité Ramadhan pour l'année 2026», lit-on dans le communiqué. Par conséquent, «les personnes souhaitant bénéficier de cette allocation et remplissant les conditions d'éligibilité sont tenues d'entamer les démarches d'inscription soit via le site électronique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à travers le lien suivant : <https://pres-tations.interieur.gov.dz/solidariteramadhan>, un service accessible aux détenteurs de cartes d'identité nationale biométrique, ou en se rapprochant des services de la commune de leur résidence, pour s'inscrire suivant le formulaire de demande de l'allocation, téléchargeable depuis le site officiel du ministère, en veillant à renseigner toutes les données mentionnées dans le formulaire et en s'assurant de leur exactitude et précision».

Le ministère rappelle, en outre, dans son communiqué, que cette allocation «est destinée exclusivement aux familles démunies remplissant les conditions mentionnées dans l'article 06 du décret exécutif n°25-86 du 22 février 2025, portant institution d'une allocation de solidarité Ramadhan, à savoir aucune source de revenus pour le demandeur et son conjoint, le montant global de leurs revenus mensuels nets inférieur ou égal au salaire national minimum garanti fixé, selon la réglementation, à 20.000 DA, et une situation sociale précaire confirmée par des enquêtes sociales ou des visites sur le terrain».

Les personnes inscrites bénéficiaires de l'allocation de solidarité en 2025, peuvent renouveler leurs demandes, conclut la même source.



TRAITEMENT BIOLOGIQUE DES RAVAGEURS DE PALMIERS Thème d'un colloque à Biskra

Le «traitement biologique des ravageurs de palmiers» a constitué le thème d'un colloque scientifique organisé, hier à Biskra, par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), avec la participation d'experts de pays européens et asiatiques. Mohamed-Kamel Bensalah, directeur du département de développement technologique et économique des régions arides au sein du CRSTRA, a indiqué, dans son intervention, que ce colloque vise, à travers des communications et des ateliers, à «prendre connaissance des expériences menées au niveau international dans la lutte contre les différents nuisibles affectant les palmiers et à en tirer profit en Algérie». La rencontre vise également à «s'enquérir des résultats des dernières recherches scientifiques autour de l'étude des insectes et des parasites, ainsi que des moyens modernes pouvant être utilisés comme référence efficace pour lancer les opérations de lutte», a-t-il ajouté, soulignant que les mécanismes de lutte qui permettent d'éliminer les nuisibles doivent être «mis en œuvre en utilisant des outils respectueux de l'environnement et ne présentant aucun danger pour les palmiers et leurs fruits». Le docteur Bensalah a souligné que les participants à ce séminaire auront l'occasion de prendre connaissance des recherches approfondies menées par des professeurs, des chercheurs et des experts d'universités de Hongrie, du Royaume-Uni, du Pakistan, d'Égypte et d'Arabie saoudite, et à tirer parti de leurs études dans les domaines agricole, animalier et entomologique. Il convient de noter que des étudiants de l'université Mohamed-Khider de Biskra, des investisseurs dans le secteur agricole et des chercheurs spécialisés dans la protection des plantes et l'agriculture en zones sahariennes ont assisté à ce colloque.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL Lancement de la 26^e édition

LA MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, HOURIA MEDDAHI, a affirmé hier que l'artisanat est l'un des piliers du tourisme et un levier important pour l'économie nationale.

Lors du coup d'envoi du 26^e Salon international de l'artisanat traditionnel (SIAT 2025) qui se tient du 9 au 15 novembre au palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger, sous le thème : «L'artisanat traditionnel Algérien... authenticité de notre patrimoine et créativité artistique», M^{me} Meddahi a souligné les efforts de l'Etat visant à accompagner les artisans à travers une stratégie intégrée, axée sur la formation, la qualification et le soutien financier. «Nous avons choisi d'inaugurer cette édition le 9 novembre, journée nationale de l'artisan, en hommage aux contributions précieuses des artisans dans la préservation de notre identité culturelle et de notre patrimoine. C'est l'occasion de leur adresser nos félicitations et notre profonde gratitude pour leurs efforts à faire vivre l'authenticité de l'artisanat algérien et à l'adapter aux exigences du marché», indique-t-elle.

Pour M^{me} Meddahi, l'artisanat est bien plus qu'une activité économique, «c'est l'expression vivante de notre culture et de notre histoire, où chaque pièce raconte l'histoire d'une région et témoigne du savoir-faire transmis à travers les générations», poursuit-elle. Et de rappeler que l'Algérie compte 450.000 artisans, dont 105.000 femmes, répartis sur plus de 300 métiers. «L'artisanat constitue un pilier du développement socio-économique, et un levier essentiel pour l'emploi, notamment pour les femmes et les jeunes», a-t-elle soutenu. D'ailleurs, ce poids se reflète dans la forte participation au SIAT avec 323 exposants, dont 200 artisanes et 53 artisans venus de toutes les wilayas du pays, présentant des œuvres artistiques remarquables.

A cela s'ajoute la présence de 70 artisans venus, entre autres, de Tunisie, d'Égypte, de Palestine, de la République arabe sahraouie démocratique, de Chine, de Libye, de Syrie, de Mauritanie, d'Éthiopie, du Congo et d'Iran. «L'artisanat est un langage universel et ce salon est une plateforme d'échange économique, culturel et artistique, ainsi qu'un pont d'amitié entre les peuples», dira M^{me} Meddahi, qui a également souligné que l'organisation de cette édition témoigne de l'intérêt particulier que l'État accorde à l'artisanat, dans le cadre d'une vision économique adoptée par les hautes autorités du pays. «L'artisanat est l'un des piliers du tourisme intérieur et un levier économique pour la création de richesse et d'emploi», a-t-elle précisé. Dans cette optique, le ministère, dit-elle, accompagne les artisans à travers une stratégie intégrée axée sur la formation, la qualification, le soutien et le financement. Ainsi



Photo : Fouad S.

en est-il du lancement d'une plateforme numérique dédiée à l'artisanat, visant à faciliter les démarches administratives, l'inscription aux formations artistiques et la participation aux salons nationaux et internationaux.

PROMOTION ET MARKETING DIGITAL

Afin de garantir la protection des produits de l'artisanat traditionnel, qui constituent un levier de transformation qualitative, un label de qualité et d'authenticité a été mis en place. Ce label vise à distinguer le produit artisanal algérien à l'international. «Ces mesures ont permis de protéger les produits artisanaux contre la contrefaçon et de renforcer leur compétitivité», assure la ministre. Et pour accompagner les artisans dans la promotion et le marketing digital, des sessions de formation sont organisées par les chambres locales de l'artisanat et des métiers.

Ces formations visent à développer les compétences des artisans et à leur permettre d'acquérir de nouvelles techniques afin de transformer leurs idées en projets durables, enchaîne M^{me} Meddahi. Par ailleurs, le ministère veille également à intégrer et accompagner les catégories d'artisans nécessitant une attention particulière, notamment les personnes en situation de handicap et les femmes rurales, qui représentent plus de 35% de l'activité artisanale. Cela s'inscrit dans le cadre de la politique sociale de l'État, visant à préserver

leurs sources de revenus et à améliorer leurs conditions de vie, rappelle-t-elle, précisant que son département œuvre à lever les obstacles rencontrés par les artisans dans l'exercice de leur métier. «L'artisanat n'est pas seulement un patrimoine à préserver, c'est aussi une alternative économique et un tissu social que nous nous engageons à promouvoir et à développer, afin qu'il contribue au développement local et soutienne la croissance du tourisme intérieur», souligne-t-elle.

Aussi, l'Etat a mis en place des mécanismes de financement dédiés aux petites entreprises et aux artisans, notamment l'Agence nationale de gestion du microcrédit. Selon M^{me} Meddahi, ce dispositif a prouvé son efficacité en soutenant nombre de projets et en créant des dizaines de milliers d'emplois. S'y ajoutent les conventions de coopération signées avec l'Agence nationale de soutien à l'entrepreneuriat et l'Agence de gestion du microcrédit. Ces dispositifs permettent aux artisans d'accéder aux marchés et de bénéficier d'un financement adapté à leurs projets, rappelle-t-elle. Outre les artisans, le salon de l'artisanat verra la participation des institutions partenaires des opérateurs économiques et des acteurs du tourisme. «Ce qui met en exergue les atouts touristiques de la destination Algérie», soutient la ministre.

■ A. Mehdid

CLÔTURE DU SIPA

Appel à renforcer la dynamique de développement du secteur

La 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025) s'est conclue hier à Oran par une série de recommandations visant à renforcer la dynamique de développement du secteur, à promouvoir l'investissement et à moderniser la gestion à travers la numérisation et l'innovation. Les recommandations ont souligné l'importance d'ancrer la culture du numérique dans le secteur, notamment par la mise en place de standards et de technologies unifiés garantissant l'interopérabilité des systèmes et facilitant l'échange automatique des données entre les différents acteurs.

Elles ont également insisté sur la nécessité de soutenir l'innovation numérique à travers les centres de recherche et les incubateurs, ainsi que sur la finalisation de la chaîne d'information indispensable au déroulement des activités de production. Les participants ont aussi appelé à renforcer l'entrepreneuriat et les start-up, en mettant en valeur les projets innovants dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, tout en intensifiant l'accompagnement des professionnels pour la création de coopératives efficaces, gérées selon des principes modernes administratifs et financiers. Par ailleurs, les recommandations ont souligné la nécessité pour les investisseurs de souscrire à des contrats d'assurance performants, garantissant la pérennité des projets à long terme et ont appelé les



compagnies d'assurance à jouer un rôle plus actif dans l'accompagnement des éleveurs, à travers des services de prévention, de protection et de conseil. Et c'est d'ailleurs dans cette optique que la filiale agroalimentaire du groupe

Sonatrach Agroalimentaire activité (3A) prévoit une montée en cadence significative de ses activités aquacoles, avec une production appelée à atteindre près de 800 tonnes de tilapia rouge d'ici la fin 2026, selon son PDG Abdallah Arar.

La filiale exploite un bassin de 50.000 mètres cubes à Gassi Touil, dans la wilaya d'Ouargla, dédié au grossissement du tilapia rouge, pour une capacité annuelle d'environ 100 tonnes, a fait savoir ce même responsable dans une déclaration à l'APS.

L'entreprise s'apprête, par ailleurs, à lancer de nouveaux projets «de dernière génération» à Ouargla et à Saïda, avec des bassins fermés, offrant une capacité additionnelle estimée entre 300 et 350 tonnes, a-t-il ajouté. Les installations comprendront un système d'élevage échelonné permettant une production régulière grâce à l'introduction mensuelle d'alvins de différents âges. Interrogé sur la distribution, M. Arar a souligné que la commercialisation du tilapia rouge dépendra principalement de la demande des clients et des capacités logistiques disponibles.

Le responsable a également relevé un intérêt croissant pour le tilapia sur les marchés nationaux, avec des commandes directes auprès de la filiale de plusieurs entreprises et institutions. Enfin, les recommandations du salon ont souligné la nécessité d'assurer la participation des entreprises nationales à l'événement AgroFood Oman, prévu du 1^{er} au 3 décembre au Sultanat d'Oman, où l'Algérie sera l'invitée d'honneur.

■ R. N.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DU CITOYEN À TIPASA

Mobilisation d'importants moyens

PARMI LES PRIORITÉS du nouveau wali de Tipasa, figure l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement du citoyen.

Mohamed Amine Ben Chawlia a réuni l'ensemble des responsables et directeurs en relation directe avec le dossier porté à l'ordre du jour de la séance de travail en question qui s'est tenue, à quelques heures avant la cérémonie officielle de son installation comme wali de Tipasa par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. En plus de la secrétaire générale de la wilaya, la réunion a vu la participation des chefs des daïras de Tipasa, de Bou-Ismaïl, de Sidi Amar et de Fouka, la directrice de l'administration locale, la directrice des travaux publics, le directeur de l'industrie, le directeur des équipements publics, le directeur de l'agence de gestion et de régulation foncières et urbaines, le directeur des services agricoles ainsi que les responsables d'entreprises de la wilaya de gestion des CET et d'entretien des routes, de l'éclairage public et des espaces verts.

Outre, l'hygiène du milieu, les participants à la séance présidée par le wali ont abordé les aspects inhérents à l'aménagement des trottoirs, le reboisement, le désherbage et les opérations d'éradication des roselières qui enlaidissent les grands axes, notamment sur les bordures de la RN11 et présentent par implication des risques en termes de sécurité routière. Aussi, il a été question du renforcement de l'éclairage public et d'opération de curage des



oueds, des systèmes de drainage des eaux et des avaloirs en particulier le long de la RN11 reliant notamment Douaouda à Cherchell comme première étape.

En ce sens, il a été décidé de mobiliser toute la logistique et moyens requis pour donner corps à un programme opérationnel global sous-tendant l'éradication des points noirs et partant embellir et améliorer l'environnement du citoyen et le confort des usagers de la route.

Sitôt décidé, sitôt fait, dès lors qu'une opération d'envergure a été entamée ce dernier week-end tout au long de la section de la RN11 allant de Douaouda aux frontières ouest de la commune de Cherchell.

Pour mener à bien cette campagne de nettoyage, les responsables locaux indiquent que des moyens conséquents ont été déployés et que celle-ci sera suivie progressivement par l'organisation d'autres actions similaires au

cours des dix prochains jours. Parallèlement à ces actions, le nouveau wali de Tipasa a instruit son staff afin d'entreprendre les travaux d'extension du système de collecte des eaux usées de Tipasa en y raccordant le POS (plan d'occupation des sols) AU 3 à la station de traitement et d'épuration des eaux usées de Chenoua qui pourra également contribuer dans l'irrigation des parcelles agricoles.

■ Amirouche Lebbal

CONSOMMATION DE POISSON À BEJAÏA

Développer l'aquaculture pour augmenter l'offre

L'aquaculture est une activité qui semble bien partie pour se développer dans la wilaya de Bejaïa et les prévisions du secteur compte sur une production, dès l'an prochain, qui s'établirait au-delà du seuil des 2.000 tonnes annuellement. Dans cette dynamique, c'est la commune marine de Beni Ksila qui tire son épingle du jeu, sachant que les fermes marines sont installées sur son littoral, essentiellement pour l'élevage de daurade, loup de mer, moules et huîtres.

Plusieurs opérations d'ensemencement d'alevins, 7 au total depuis le début de la saison, ont été menées ces dernières semaines dont la plus importante consiste en l'ensemencement de 1,4 million d'alevins de la même espèce. En tout, c'est environ 3 millions d'alevins de daurade royale qui ont été ensemencés, selon la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Bejaïa qui ajoute qu'une autre opération prévoit d'ensemencer quelque 750.000 alevins de daurade royale. Les prévisions tablent sur un objectif de près de 6,4 millions d'alevins ensemencés pour l'année 2025. Cette orientation vers le développement de fermes d'élevage s'est appuyée sur le constat d'une régression structurelle de l'exploitation des ressources halieutiques naturelles, malgré la croissance d'une flotte de pêche qui devait tirer la production à la hausse. Selon les dernières statistiques disponibles, cette flotte de pêche qui ne comprenait que 92 unités en 1999, est passée à environ 300 unités, dont une vingtaine de chalutiers, une



cinquantaine de sardiniers et le reste composé de petits métiers.

Pourtant, malgré une façade maritime d'environ 100 km, l'existence de plusieurs ports de pêche et d'échouage, des structures de soutien à la production : chantiers de réparation navale, fabrique de glace, entrepôts frigorifiques, disponibilité de matériels de pêche, usine de transformation, etc., la consommation de poisson se réduit de plus en plus à mesure que le poisson devient peu varié, rare et cher, y com-

pris pour les produits de la mer importés. Globalement, la production est, en effet, restée stagnante à moins de 3.000 tonnes annuellement.

L'alternative de l'aquaculture offre ainsi des perspectives intéressantes pour augmenter l'offre sur le marché et relever le ratio national de consommation de poisson qui est l'un des plus faibles au monde, sachant que le ratio de consommation préconisé par l'OMS et la FAO est fixé à 6,4 kg par habitant et par an.

■ Ouali M.

TIZI OUZOU

Le sport et la jeunesse à l'honneur

Les secteurs des sports et de la jeunesse de la wilaya de Tizi Ouzou, ainsi que celui de la santé, ont été les grands bénéficiaires ces derniers temps, notamment lors des festivités marquant le 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération. En effet, durant ces célébrations, il a eu l'inauguration et la mise en service de plusieurs structures destinées au profit de la jeunesse de la wilaya. C'est ainsi qu'il y a eu l'inauguration et la mise en service d'une piscine semi-olympique à Boghni, l'inauguration de deux stades communaux à Aït-Ergane et Aghribs, un complexe sportif de proximité à Timizart inscrits à l'actif de la Direction de la jeunesse et des sports et un stade communal à Rédjaouna sur les hauteurs de Tizi-Ouzou réalisé sur le budget de l'APC de Tizi Ouzou pour 11 millions de DA, qui a aussi dégagé selon son P/APC, une enveloppe de 1,5 million de DA pour une aire de jeux de proximité inaugurée pour la circonstance. Quant aux structures réalisées dans le cadre du budget sectoriel, le directeur local de la jeunesse et des sports, Aziz Tahir, nous a révélé que d'importantes enveloppes financières ont été consacrées pour la réalisation

d'une la piscine semi-olympique ainsi que pour l'équipement des stades d'Aït-Ergane dans la commune d'Agouni Gueghrane et des Aghribs en système d'éclairage et l'aménagement des vestiaires pour être homologués par les instances sportives. Dans ce cadre, la DJS leur a dégagé deux enveloppes financières de plus d'une cinquantaine de millions de DA (55) et (52), respectivement destinées aux deux stades. Quant au complexe sportif de proximité de Timizart, il a nécessité une enveloppe de 64.000.000 DA. Un complexe comme nous le précise Aziz Tahir qui est constitué d'une salle omnisports (OMS), spécialisée sans gradins destinée aux arts martiaux et à d'autres sports collectifs, basketball et volleyball, d'une salle polyvalente dédiée exclusivement aux activités de jeunesse avec une bibliothèque et d'une aire de jeux en plein air pour enfants avec toboggan, trampoline et balançoires. Ainsi, les jeunes de la wilaya, notamment des localités citées, auront d'espaces pour la pratique de leurs différentes activités sportives et de loisirs ainsi que d'autres activités périphériques.

■ Rachid Hammoutène

PUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base
Algérienne des Autoroutes
Numéro d'Identification Fiscale : 001616104328611

AVIS

L'Algérienne des Autoroutes informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant entretien des axes autoroutiers, travaux de réparation de la chaussée sur l'axe autoroutier A2 au niveau des wilayas de : Annaba et Guelma, paru - sans numéro - dans les quotidiens nationaux Horizons et El massa respectivement en date des 29 et 30 Octobre 2025, que ce dernier porte le numéro 21/ADA/2025.

■ Horizons : 10-11-2025 - Anep 2516035003

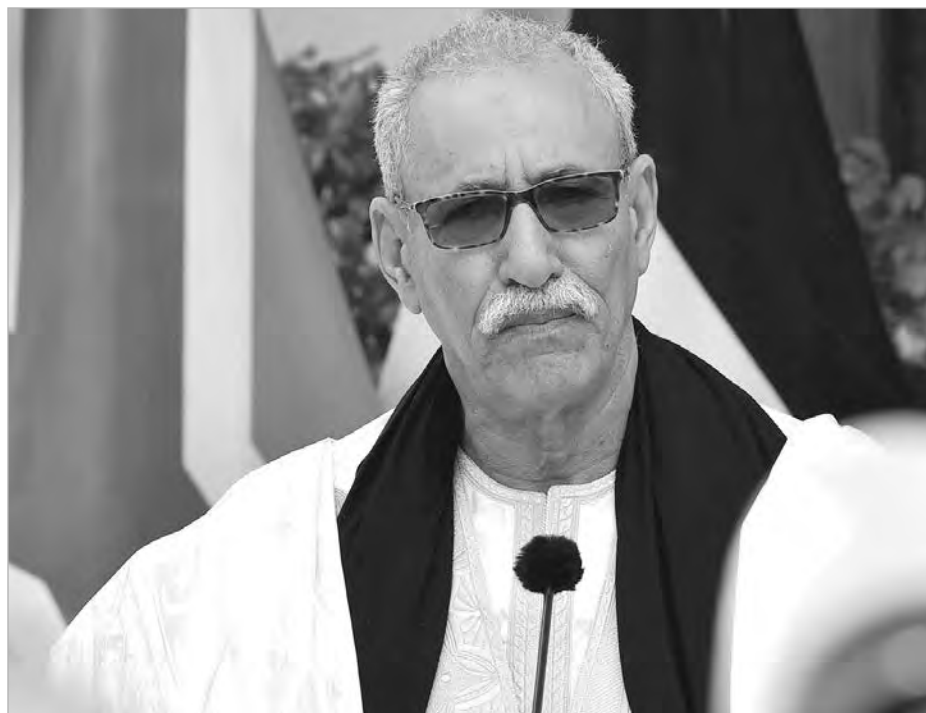
BRAHIM GHALI, PRÉSIDENT DE LA RASD

«L'accord tripartite de Madrid a été une grave erreur»

LE PRÉSIDENT SAHRAOUI, Brahim Ghali, a dénoncé l'accord tripartite de Madrid, signé le 14 novembre 1975 à Madrid entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie prévoyant le partage du Sahara occidental entre ces deux pays voisins après le départ des troupes espagnoles.

L'Espagne s'est ainsi désengagée du processus de décolonisation du territoire qu'elle occupait depuis des décennies et dont elle continue de piller les richesses naturelles en connivence avec l'occupation marocaine, la Mauritanie s'étant retirée de l'accord de Madrid en 1979. À l'occasion de l'anniversaire du démantèlement du camp de Gdeim Izik et la journée nationale du prisonnier politique sahraoui, célébrés le 8 novembre, le président Ghali a qualifié, samedi dernier, l'accord de «grave erreur historique, de trahison honteuse du peuple sahraoui et de préjudice au droit international», a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS. «Cinquante ans après ce sombre accord, l'Espagne n'a pas corrigé sa position perfide et honteuse, tout en se vantant publiquement de soutenir la légitimité internationale en Palestine», a-t-il déploré.

«Le gouvernement espagnol a oublié que son ancienne colonie, le Sahara occidental, est sous occupation marocaine, selon la même légitimité internationale», a poursuivi le président sahraoui, regrettant le soutien du gouvernement



espagnol à la thèse expansionniste du Maroc et aux accords illégaux UE-Maroc pour piller les richesses naturelles du Sahara occidental. Brahim Ghali a appelé l'Union européenne (UE) à s'abstenir de signer tout accord affectant les territoires, l'espace aérien ou les eaux territo-

riales du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. D'autre part, il a exprimé la volonté et l'ouverture de la partie sahraouie au dialogue avec l'UE et d'autres partenaires sur les questions des ressources naturelles du Sahara occidental. Le président de la Répu-

blique sahraouie et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé que la solution au conflit du Sahara occidental réside à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Brahim Ghali a, dans ce sillage, réitéré la position de la partie sahraouie, qui exige l'application des dispositions de la légalité internationale en réponse aux tentatives et aux complots visant à saper la nature juridique de la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation, sujet d'un processus inachevé.

Le Front Polisario, seul et unique représentant du peuple sahraoui, a précisé son chef, a réaffirmé sa volonté permanente de coopérer avec les efforts des Nations unies devant parvenir à une solution juste et durable au Sahara occidental, «dernière colonie de l'Afrique», garantissant le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Le président sahraoui a rappelé que le seul accord qui a été accepté par les deux parties au conflit et approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies, demeure le plan de règlement ONU-OUA (actuellement Union africaine UA) de 1991. Il a, enfin, salué la position ferme exprimée par le peuple sahraoui dans son ensemble, rejetant solution au conflit du Sahara occidental en dehors de l'exercice par ce peuple de son droit, inaliénable, imprescriptible et non négociable, à l'autodétermination et à l'indépendance.

■ Samira C.

VIOLENCES AU SOUDAN

Situation humanitaire inquiétante

L'adjoint du coordinateur humanitaire des Nations unies au Soudan, Antoine Jrier, a affirmé que la situation humanitaire dans certaines régions du pays demeure préoccupante en raison de la poursuite des violences et de l'augmentation du nombre de victimes parmi les civils et les travailleurs humanitaires. Dans un entretien accordé samedi dernier à la chaîne Al-Qahira Al-Ikhbariya (Le Caire Info), le responsable onusien a précisé que «la situation humanitaire se détériore gravement dans plusieurs Etats du Soudan en raison de la recrudescence des violences et des meurtres de civils». Il a appelé à «rassembler les parties soudanaises autour d'une table de négociations globale afin de mettre un terme aux violations répétées et de soulager les souffrances des civils par une solution politique durable garantissant leur vie et leur dignité», soulignant que la protection des travailleurs humanitaires est «une priorité absolue». Jrier a estimé que «faire preuve de laxisme envers les auteurs de ces crimes compromet les efforts visant à sauver des vies et entrave l'acheminement de l'aide aux populations assiégées». Il a appelé à des «mesures fermes, notamment la poursuite des auteurs d'attaques contre les travailleurs humani-



itaires, car l'impunité encourage davantage d'abus». Dans le même contexte, Jrier a déclaré que les Nations unies ont constaté «une propagation généralisée d'épidémies dans plusieurs régions», ce qui a entraîné de nombreux cas de maladies parmi la population. Il a expliqué que la dégradation de la situation sanitaire est liée à l'effondrement des services médicaux et à la difficulté d'accès aux zones sinistrées. Enfin, il a précisé que le Soudan fait face depuis deux mois à une nouvelle vague de choléra, notamment dans la région du Darfour, et que l'Unicef et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) travaillent conjointement avec des partenaires locaux pour endiguer l'épidémie et limiter sa propagation. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des milliers de morts, des millions de déplacés et provoqué la pire crise humanitaire actuelle, selon l'ONU.

EL QODS OCCUPÉE

Plus de 800 colons prennent d'assaut la mosquée Al Aqsa

Plus de 800 colons ont pris d'assaut, hier, les cours de la mosquée Al Aqsa dans la vieille ville d'El-Qods occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon le gouvernorat d'El Qods occupée, 833 colons se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes, où ils ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et les soldats sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Appels pour la libération des prisonniers politiques

À l'occasion de la Journée nationale du prisonnier sahraoui, des appels ont été lancés pour la libération des détenus politiques sahraouis dans les geôles d'occupation marocaine. Lors de la célébration de l'événement dans le camp de Boujdour, le représentant du ministère sahraoui des Territoires occupés et des Communautés a souligné que la Journée nationale du prisonnier est l'occasion d'exprimer sa solidarité avec les prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons marocaines et de se souvenir de leurs souffrances et de leur héroïsme. Il a insisté sur le rôle crucial de la résistance pacifique dans les territoires occupés, ainsi que sur la nécessité de renforcer la confrontation pacifique, notamment face à l'intensification du conflit avec l'occupation marocaine et à la réalité d'une guerre d'usure.

Le ministère des Affaires religieuses, par la voix de son directeur régional des affaires religieuses et de l'éducation traditionnelle de la région de Boujdour, a souligné l'importance et le rôle de la société dans le soutien et la solidarité envers les prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons de l'occupation marocaine.

RÉPRESSION ET VIOLATIONS

La Commission nationale sahraoui des droits de l'homme a présenté un rapport complet sur la situation des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental, détaillant la répression et les violations subies par les Sahraouis aux mains des forces de sécurité marocaines. Ce rapport abordait notamment la situation des prisonniers civils sahraouis, ainsi que les efforts déployés par la Commission auprès des autorités et de diverses organisations internationales de défense des droits humains. La Commission a appelé toutes les organisations internationales de défense des droits humains



Photo : Horizons

à faire pression sur la puissance occupante marocaine afin qu'elle ouvre les territoires occupés aux observateurs internationaux et aux organisations de défense des droits humains. La Commission a exigé que l'État marocain révèle le sort de tous les prisonniers sahraouis et des personnes disparues, le tenant pleinement responsable des souffrances endurées par les prisonniers et des disparitions forcées de certains d'entre eux. Elle a également appelé toutes les organisations internationales de défense des droits humains compétentes à enquêter sur les conditions déplorables des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine et à faire rapport sur ces conditions.

SOUFFRANCES CONTINUES

L'Association pour la protection des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons d'occupation marocaines a déclaré que les souffrances continues des prisonniers politiques sahraouis et de leurs familles constituent une plaie ouverte dans la conscience humaine et une responsabilité collective qui incombe à tous les défenseurs de la justice et de la dignité. L'Association a, en outre, salué les

efforts de la campagne de solidarité nationale et internationale menée en faveur des prisonniers civils sahraouis dans les prisons d'occupation.

L'événement national s'est conclu par une déclaration du ministère sahraoui des Territoires et Communautés occupés, qui a réitéré sa condamnation de la grave situation des prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons de l'occupation marocaine. Cette déclaration a également appelé toutes les organisations de défense des droits humains et le Comité international de la Croix-Rouge à se rendre dans la région afin d'évaluer la situation des droits humains dans la partie occupée du Sahara occidental, et en particulier les souffrances des prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons de l'occupation marocaine.

La déclaration a salué les marches de solidarité nationales et internationales organisées avec les prisonniers et leurs familles, et a appelé à un renforcement du soutien et de la solidarité envers les prisonniers, considérant leur sort comme une question d'intérêt national et une responsabilité qui nous incombe à tous.

EXPLOITATION DES PERSONNES VULNÉRABLES DANS LA MENDICITÉ

Un phénomène inquiétant

LA MENDICITÉ impliquant des franges fragiles de la société prend ces derniers temps de l'ampleur, devenant un phénomène social préoccupant.

Liée souvent à la pauvreté et à la marginalisation, il s'agit dans certains cas de réseaux d'exploitation organisés qui instrumentalisent les enfants, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes âgées. Ce sont des catégories vulnérables de la société de par leur âge, leur situation économique et physique. Elles ne peuvent se protéger par elles-mêmes des maux de la société et des formes de violence qui s'exercent sur elles, comme l'exhibition sur la voie publique pour susciter la compassion des badauds pour de l'argent ou autres aides.

A l'entrée des mosquées, des commerces, dans les gares, à l'intérieur des trains, dans les marchés, des groupes de personnes s'installent par terre, sur un carton. Des enfants en bas âge, des personnes handicapées assises dans leurs fauteuils roulants, des malades exhibant leur plaie demandent la charité pour acheter du lait, des médicaments... A la rue de la Liberté, à Alger-Centre, une dame, drapée dans son voile intégral et accompagnée de ses

trois enfants, pointe chaque matin devant une cafétéria très fréquentée.

Approchée, la jeune maman s'est confiée : «Mon époux travaillait dans le BTP mais depuis sa chute, il a perdu l'usage de ses membres inférieurs et est cloîtré à la maison. Non assuré, il n'a pas de pension d'invalidité et cela fait plus de trois ans que je sollicite de l'aide pour nourrir mes enfants.» Interrogée sur la scolarité de ses enfants, elle a affirmé que l'accompagnent et ne vont pas à l'école. «Les services sociaux sont passés pour nous constituer un dossier et bénéficier d'une aide financière. A ce jour, je n'ai encore rien vu. Je ne peux pas financer leur scolarisation», a-t-elle regretté.

En dépit des dispositifs de solidarité nationale et des aides sociales, certaines familles en situation de précarité recourent à la mendicité pour subvenir à leurs besoins. Toutefois, dans les grandes villes, comme Alger, Oran, Constantine ou Annaba, des familles exploitent leurs enfants handicapés ou des personnes âgées malades pour grappiller quelques dinars



aux passants. «Ces gens ne vont pas se dénoncer et dire que nous avons envoyé ces enfants dans la rue pour rapporter de l'argent. Parfois, un membre de la famille les dépose tôt le matin et les récupère le soir.

Ils sont laissés ici à leur sort, qu'il vente, qu'il neige ou qu'il pleuve ou sous un soleil de plomb. Ce sont les voyageurs qui leur offrent de quoi manger, boire ou pour se déplacer. Ces mendiants sont pour la majorité des handicapés. Cependant, certains simulent», a fait remarquer Rabah, agent de sécurité dans un bureau de poste à Réghaia, qui assiste à ce

manège chaque jour. L'autre visage le plus hideux de la mendicité est les réseaux criminels organisés qui exploitent de jeunes enfants qui sont «loués» par leurs parents à des adultes. Ils savent que des passants sont sensibles à leur situation et leur offrent de l'argent.

Ces pratiques relèvent de l'exploitation humaine et constituent un délit au regard du code pénal. La société civile et des citoyens lambda dénoncent cette instrumentalisation d'êtres humains en situation de vulnérabilité.

■ Karima Dehiles

ABDERRAHMANE ARAR, PRÉSIDENT DU RÉSEAU NADA

«Il est nécessaire d'actualiser la stratégie de lutte»

Face à la résurgence visible de la mendicité dans les grandes villes, l'État réaffirme son engagement à protéger les plus vulnérables et à démanteler les réseaux qui exploitent la misère humaine. Lors d'une séance de questions orales à l'APN, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a, récemment, mis en garde contre les réseaux criminels exploitant des mineurs dans la mendicité. «C'est une dérive sociale grave et une atteinte directe aux droits fondamentaux de l'enfant. La protection de cette frange vulnérable constitue un impératif national. L'engagement de l'État est ferme pour lutter contre ce phénomène», avait-il affirmé.

Le ministre a indiqué que les services de la Sûreté nationale, en coordination avec les autorités administratives locales, ont mis en œuvre un dispositif intégré de prévention et de répression. «Ce dispositif comprend notamment l'intensification des patrouilles dans les lieux où la men-



dicité est la plus répandue, le renforcement du travail d'investigation en vue d'identifier et d'interpeller les auteurs, et l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'attention des parents, en partenariat avec les institutions et les acteurs concernés afin de prévenir toute forme

d'exploitation des enfants et de garantir la protection de leurs droits fondamentaux», a-t-il encore ajouté.

Dans ce sillage, Sayoud a aussi précisé que des instructions ont été adressées aux walis pour traiter ce phénomène en coordination avec les comités de sécurité de wilaya, dans

l'objectif de réduire son ampleur et d'éradiquer toutes les pratiques trompeuses ou de nature à abuser de la solidarité des citoyens. Enfin, le ministre a mis en avant les efforts déployés par l'État pour la prise en charge sociale des catégories vulnérables, à savoir les enfants, les personnes âgées et handicapées, dans le respect de leur dignité, illustrant ainsi le caractère social et solidaire de la politique nationale.

Contacté par nos soins, le président du Réseau Nada, Abderrahmane Arar, a rappelé qu'une stratégie a été élaborée impliquant plusieurs ministères, entre autres, la Solidarité, le Travail, la Santé, la Justice et l'Intérieur. «Il est nécessaire d'actualiser cette stratégie. La répression seule ne suffit pas. Nous ne pouvons pas attaquer un fléau juste par le signalement et les procédures judiciaires. Agir contre ces réseaux criminels est une nécessité, mais il est impératif de mettre en place des dispositifs sociaux en faveur de ces catégories vulnérables», a-t-il soutenu. Pour ce faire, il a suggéré quelques pistes. «Il est urgent de dresser un état des lieux en identifiant ces enfants et autres personnes exploitées et avoir des statistiques exactes et les causes. Un enfant qui évolue dans la mendicité ne peut pas être placé directement dans un milieu social fermé ou familial. Il faut une transition institutionnelle pour comprendre son profil psychologique, éducatif, sanitaire et opérer une réparation. Leur insertion dans la société passe assurément par la scolarisation ou son orientation vers la formation professionnelle, selon les âges», a-t-il proposé.

Par ailleurs, Arar a insisté sur la sensibilisation du public contre ce fléau. «Nous réclamons que cette stratégie soit mise en œuvre avec des réponses concrètes qui protègent ces enfants des griffes des criminels. C'est comme ça qu'on peut tarir la source de la mendicité et prendre en charge ces franges fragiles de la population», a-t-il plaidé.

■ K. D.

M^e FATMA-ZOHRA BENBRAHEM, JURISTE ET AVOCATE À LA COUR D'ALGER

«Le cadre juridique est clair, mais difficile à appliquer»

La loi algérienne punit la mendicité organisée. L'article 195 du code pénal prévoit des peines d'emprisonnement et des amendes pour toute personne exploitant autrui pour faire de la mendicité. Lorsque les victimes sont mineures, handicapées ou âgées, la peine est aggravée. Toutefois, M^e Fatma-Zohra Benbrahem insiste sur la complexité et les difficultés de l'application de la loi à cause des contraintes qui s'érigent comme des obstacles pour identifier les véritables organisateurs.

Entretien réalisé par K. Dehiles

L'Algérie a mis en place des dispositifs pratiques et législatifs pour la protection des personnes vulnérables. Un commentaire...

Les enfants, les handicapés et les personnes âgées ont des droits consacrés par la Constitution, mais aussi la législation en rapport avec ces catégories de la société. Ils ont droit à une vie heureuse et épanouie. Dans ce sens, une loi est promulguée pour obliger les parents à inscrire leurs enfants à l'état civil dès la naissance et à l'école dès l'âge de 6 ans. Dans le cas contraire, ils seront sanctionnés pénalement. Il est de fait inadmissible de voir des enfants traîner dehors au lieu d'être sur les bancs d'école.

Concernant la protection des enfants, l'Instance nationale de protection et de promotion de l'enfance vient s'ajouter aux différents organismes spécialisés dans les droits de l'enfant. A ce

titre, les personnes âgées et handicapées bénéficient également d'une couverture médicale et d'aides financières sous plusieurs formes. Toutefois, les mutations sociales et les difficultés socioéconomiques des familles obligent ces dernières à recourir à des pratiques immorales et illégales en instrumentalisant leurs proches fragiles pour la mendicité.

En Algérie, la loi est claire. L'enfant doit être maintenu dans le système scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. A partir de là, s'il n'est pas apte à poursuivre des études, il peut suivre une formation professionnelle ou un apprentissage dans une entreprise à titre de stagiaire avec l'accord des parents. Des centres spécialisés sont dédiés aux personnes handicapées et âgées, notamment celles issues de familles démunies. Des conventions internationales sont ratifiées par l'Algérie. Il est insoutenable de constater que des parents ou proches gardent ces personnes vulnérables pour les utiliser dans la mendicité. Il s'agit également d'imposer des activités illicites comme la prostitution qui porte atteinte à la dignité physique et morale de l'enfant et des handicapés. Ce genre de pratiques n'est pas très important dans notre pays, mais des réseaux criminels existent et les exploitent.

Que faire pour protéger ces personnes faibles et sans ressources ?

Nous ne faisons pas assez pour mettre un terme par exemple aux réseaux de mendicité qui exhibent des bébés, de jeunes enfants, des handicapés pour attirer les gens. La loi pénalise les adultes qui les exploitent dans des actes de mendicité qui les mettent en danger. La législation algérienne a fait d'énormes



Ph : Fouad S.

efforts s'agissant des droits des enfants. Le dernier en date est la promulgation de la loi contre le kidnapping et l'assassinat de mineurs qui réserve des sanctions à la hauteur du crime. En outre, au vu de la situation de certains enfants et de leurs familles qui vivent dans des conditions difficiles, les pouvoirs publics doivent mettre davantage de moyens pour leur garantir une vie décente.

■ K. D.

CLÔTURE DU SILA

Constats et enseignements

TOMBER DE RIDEAU, samedi dernier, sur la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger auquel ont pris part, douze jours durant, 1.254 maisons d'édition issues de 49 pays.

Qui a dit que l'Algérien n'aime pas lire? C'est en fin de compte un cliché et un jugement hâtif. Il suffisait de se rendre à la Safex pour constater l'engouement des lecteurs. Devant certains stands nationaux ou étrangers, des centaines de visiteurs étaient là, à la recherche de livres. Il ne faut pas manquer de signaler également que de nombreux hauts responsables de l'Etat dont les présidents des deux chambres du Parlement et des ministres ont visité le Sila pour encourager et apporter leur soutien aux professionnels du livre.

Le chiffre de la fréquentation révélé lors de la cérémonie de clôture de la manifestation par son commissaire est une indication sur cet engouement qu'on peut qualifier d'exceptionnel. Concernant le nombre de visiteurs, pas moins de 5.606.000 ont arpenté, selon le commissaire du Sila, les allées des trois principaux pavillons dont l'un entièrement dédié aux enfants. Ce geste traduit à lui seul l'intérêt qu'accorde notre pays à la lecture à cet âge où se forme l'habitude et le goût de lire. En une année, le chiffre de fréquentation a presque

doublé car l'an dernier, 3,1 millions de personnes (contre 5.606.000 pour cette édition) avaient officiellement visité le Sila.

Le Sila ne fut pas seulement un marché du livre ; Il fut également un rendez-vous de professionnels et un espace de débats féconds et de réaffirmation des principes de l'Algérie s'agissant notamment de soutien aux causes sahraouie et palestinienne. Tout le monde (institutions, éditeurs publics ou privés) s'est impliqué pour réussir cet événement qui est le reflet d'une Algérie qui encourage l'édition et la création. La variété de celle-ci se traduit par de nombreuses parutions sur des domaines variés qui montrent que toutes les questions font l'objet de recherche. Les auteurs s'intéressent autant au patrimoine, qu'à l'histoire et aux réalités et bouleversements de la société.

Le nombre d'éditeurs venus de tous les coins du pays pour présenter leurs œuvres est un indice de l'essor de cette activité. A cette floraison correspond une soif d'expression chez les jeunes qui publient des romans, des études ou de la poésie dans toutes les langues, même si on constate l'attrait pour la langue anglaise. Une autre marque de considération



Ph : Fouad S.

du respect dont jouit la création est dans la série d'hommages rendus à des auteurs vivants ou disparus et l'attribution de prix dont celui du Premier Livre dédié aux jeunes qui s'expriment dans quatre langues. Un grand homme de lettres comme Rachid Boudjedra a eu tous les honneurs et lors des débats, diverses questions tant sur l'histoire que sur des sujets d'une

actualité brûlante, comme l'impact de l'intelligence artificielle ont été abordées et traitées dans la sérénité.

Le Sila n'est pas une fin en soi. Il donne cette fois-ci le signal d'une nouvelle politique qui verra les éditeurs bénéficier de mesures pour publier, voire exporter.

■ H. Rachid

L'ESPRIT DE NOVEMBRE SOUFFLE SUR LE TNA

Fidélité et vitalité

Sous le signe du souvenir et de la fidélité à l'esprit de Novembre, le Théâtre national algérien (TNA) propose un riche programme culturel et artistique. Il s'agit de célébrer, à la fois, la mémoire de la Révolution et la vitalité de la scène algérienne contemporaine. Expositions, spectacles algériens et russe rythment les journées de Novembre. Depuis le 1^{er} Novembre et ce jusqu'à demain, le hall du TNA abrite une exposition photographique dédiée à la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN). Fondée en 1958, à Tunis, elle fut plus qu'un simple collectif d'artistes mais incarnait une véritable diplomatie culturelle au service de la cause algérienne. Rassemblant comédiens, musiciens et metteurs en scène engagés, la troupe a joué un grand rôle dans la sensibilisation des opinions publiques étrangères à la guerre d'indépendance. Parmi ses œuvres phares, figurent «Les enfants de La Casbah» (1959), «Les exilés» (1960), «Vers la lumière» (présentée en 1961 en URSS) et «Le sang des livres» (1961-1967). Des coupures de presse et des photos où l'on voit ces artistes comme Ahmed Wahbi, Yahia Ben Mabrouk, notamment à Pékin et Tripoli, rappelant cette épopée. Le mardi 4 novembre, le spectacle «Thaldjoun», une pièce pour enfants écrite par Hanane Mahdi, mise en scène par Linda Sellam, était à l'affiche. Produite par le TNA, la pièce invite les jeunes spectateurs à un voyage imaginaire mêlant poésie et valeurs humanistes. La pièce sera programmée, le mardi 25 novembre, à la même heure et au même lieu.



Les 10, 11 et 12 novembre, à partir de 10h, la salle Mustapha-Kateb vibrera au rythme du Forum international des jeunes créateurs, organisé par l'Association Al-Kalima pour la culture et les médias. La rencontre rassemblera de jeunes artistes et penseurs venus d'Algérie et d'ailleurs autour de thématiques liées à la créativité, à la transmission culturelle et à l'innovation dans les arts. Il s'agit, au-delà des spectacles, d'un espace de dialogue où les nouvelles générations exprimeront

leur vision du monde et du rôle de la culture dans les sociétés en mutation. Le samedi 22 novembre, à 18h, le TNA présentera la générale d'une nouvelle pièce «Djanazet Ayoub» mise en scène par Ahmed Rezag. Produite par le Théâtre national algérien, l'œuvre explore les tensions intimes et sociales d'une Algérie contemporaine en quête de sens et de mémoire. La pièce sera présentée les 28 et 29 novembre, à 17h, dans la même salle. Le jeudi 27 novembre, à 18h, place au spectacle «À l'aube», une production du Théâtre Briantsev des jeunes spectateurs de Saint-Petersbourg (Russie) mise en scène par Timour Koulov. Ce moment d'échange artistique illustre la volonté du TNA d'inscrire, désormais, la scène algérienne dans le dialogue mondial des cultures. Le mercredi 26 novembre, à 18h, le TNA abritera une cérémonie de commémoration du 10^e anniversaire du décès du Cheikh Sid Ahmed Serri, une figure majeure du patrimoine andalou à qui notre confrère Hamid Tahri avait consacré un livre. L'événement est organisé par l'Association culturelle et artistique «Manazih Anabil El Djaïr», dans un esprit de fidélité et de transmission du legs musical classique algérien. En conjuguant mémoire révolutionnaire, théâtre engagé et ouverture internationale, le TNA propose un programme où l'hommage aux pionniers se mêle à la vitalité des jeunes créateurs. Tout au long du mois en cours, le public pourra redécouvrir, à travers l'art et la scène, la profondeur de l'esprit de Novembre.

■ Walid Souahi

FARID BOUYAHIA, JOURNALISTE-ÉCRICAIN

«J'ai remonté le temps»



Ph : Fouad S.

Notre confrère d'El Moudjahid Farid Bouyahia publie son deuxième ouvrage aux éditions El Qobia. «À la source» est un récit – ou plutôt un ensemble de récits – à travers lesquels l'auteur remonte le temps pour revenir sur ses pas, vers ses origines et raconter des fragments de vie, des histoires réelles parfois enjolivées de fiction.

Un clin d'œil à sa région natale et à toutes les personnes qui ont posé une pierre pour construire le récit d'une vie : la sienne. Rencontré au Salon international du livre d'Alger, il évoque, dans cet entretien, le fil conducteur qui l'a mené vers cette création littéraire.

Entretien réalisé par Hakim Metref

Quelle est la genèse de votre nouvel ouvrage ?

«À la source» est d'abord un clin d'œil à mon métier car nous travaillons sur la base de sources d'information. Mais il ne s'agit pas de cette source-là, plutôt de celle qui m'a donné la vie et d'où émanent mes origines.

S'agit-il de faits réels ?

J'ai un peu remonté le temps pour raconter une histoire réelle, teintée d'autofiction, celle d'une petite région. Une histoire faite par des hommes et des femmes ordinaires, dont mes parents, et par des personnes qui ont marqué une certaine époque de ma vie, particulièrement mon enfance.

Ce n'est pas un roman mais des fragments d'histoires racontés dans un style romanesque imprégné de poésie et de fiction. J'ai survolé une époque qui m'est très chère, celle de mon enfance.

Quel est le fil conducteur de toutes ces histoires ?

Il s'agit d'un père qui raconte à son fils ses souvenirs. Ce n'est pas uniquement par nostalgie, mais par volonté de transmettre quelque chose à travers la mémoire et la réminiscence. Le but étant de faire passer un message très fort, celui d'accepter le changement, d'aller de l'avant et de progresser, mais pas à n'importe quel prix. Il lui fait comprendre qu'il existe des valeurs fondamentales qu'il ne faut pas abandonner, car elles constituent l'ossature de notre identité, de ce que

nous sommes en tant qu'hommes, femmes ou société.

C'est également une manière de dire que sans mémoire, nous ne sommes que des machines et que sans attache, nous sommes perdus, même si nous possédons tout ce que nous désirons dans la vie. Ce sont plusieurs petites histoires à partir desquelles je rends hommage à toutes ces personnes et à tous ces personnages qui ont façonné ma vie.

À la fin du livre, il y a une nouvelle intitulée «Nna Djidji l'Allemande», par laquelle je rends hommage à mes confrères. C'est un clin d'œil aux étrangères qui ont choisi de vivre en Algérie, par amour pour le pays et pour leurs maris.

Quelle est la part du journaliste dans cet ouvrage ?

Pour écrire, je suis sorti de ma coquille de journaliste et j'ai puisé dans mon inspiration littéraire. Mais parfois, le journalisme me sert à canaliser mon écriture et à ne pas déborder. J'ai recours aux techniques du métier pour des raisons pratiques qu'autre chose.

■ H. M.

COUPE DU MONDE OPEN TOUTES CATÉGORIES À GOA (INDE) 3^e TOUR

Gukesh quitte la scène

AVEC L'ÉLIMINATION SURPRISE DE PLUSIEURS FAVORIS ET L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE JEUNES TALENTS, la Coupe du monde de Goa continue de nous offrir un spectacle intense et des rebondissements inattendus.

A Goa, lieu de déroulement de la Coupe du monde, c'est le chaos avec l'élimination des élites mondiales classées plus 2700 points Elo qui s'effondrent comme des quilles après les Américains Wesley So, Hans Niemann et le Russe Ian Nepomniachtchi, voilà que le champion du monde Gukesh Dommaraju, le Néerlandais Anish Giri, l'Ouzbek Abdusattorov, l'Azeri Shakhriar Mamedyarov et le Slovène Vladimir Fedoseev sont éliminés. Est-ce la loi des séries ou la théorie des dominos qui interfèrent dans les débats ? Nul ne le sait ! La deuxième partie du troisième tour de la Coupe du monde qui se joue à Goa, une ville touristique du sud-ouest de l'Inde du 1^{er} au 28 novembre 2025 avec 206 joueurs qui s'affronteront pour un prix de deux millions de dollars et trois places au Tournoi des candidats 2026, a été palpitante. La redoutable équipe allemande formée de Vincent Keymer, Mathias Bluebaum, Alexander Donchenko et des frères Svane, Rasmus et Frederik, a créé la sensation au «Rio Resort» de Goa. Quatre d'entre eux se sont qualifiés pour le quatrième tour, dont deux qui ont réalisé l'exploit d'éliminer la tête de série n°1, le champion du monde indien Gukesh Dommaraju, et la quatrième, le Grand Maître néerlandais Anish Giri. Les cinq Grands Maîtres allemands ont formé un groupe très soudé durant le tournoi : ils partagent leurs repas, se rendent ensemble sur le lieu de l'événement et se soutiennent mutuellement tout au long des rondes. Et jusqu'à présent, leur camaraderie semble porter ses fruits. Les matchs étant terminés, onze des trente-deux rencontres se joueront aux départages, réduisant ainsi le nombre de joueurs en lice pour le prestigieux trophée de la Coupe du monde à trente-deux. La ronde a débuté par le premier coup cérémonial, joué par M. Ajit Roy, une personnalité gouvernementale indienne sur la table du Grand Maître Gukesh Dommaraju face à l'Allemand Frederik Svane. Comme prévu, la plupart des soixante-quatre participants, des professionnels de haut niveau, sont restés assis, profondément concentrés et analysant les variantes, même pendant que leurs adversaires réfléchissaient. Après tout, la concentration est primordiale aux échecs.

À CHACUN SA DÉMARCHE

Quelques-uns ont toutefois préféré se dégourdir les jambes en début de partie, chacun affichant sa propre démarche. Anish Giri s'est distingué comme le joueur ayant passé le plus de temps à arpenter la zone délimitée par le cordon de sécurité. Son attitude est inimitable : mains jointes derrière le dos, posture droite, démarche calme et assurée. Il marche comme un homme qui maîtrise parfaitement sa position sur l'échiquier et son sang-froid en dehors, avec grâce, assurance et une pointe d'énigme. La démarche du Français Maxime Vachier-Lagrave reflète l'essence même de son style de jeu, concentrée, vive et d'une assurance tranquille. Il se déplace d'un pas léger entre les échiquiers, avec une légère amplitude, les mains tantôt dans les poches, tantôt soigneusement croisées dans le dos. L'ancien double vainqueur de la Coupe du monde, l'Américain d'origine arménienne, Levon Aronian, apprécie lui aussi de flâner pendant la phase d'ouverture. Souriant ou échangeant quelques mots avec ses collègues, on le voit souvent se diriger vers les échiquiers inférieurs, suivant du regard les parties de ses anciens coéquipiers arméniens qui continuent de s'affronter dans cette compétition. D'autres joueurs d'élite, comme l'Azeri Shakhriar Mamedyarov, l'Indien Arjun Erigaisi et l'Allemand Vincent Keymer, privilégient également les promenades en milieu d'ouverture,



généralement les mains nonchalamment dans les poches. Le Russe Daniil Dubov, l'Indien Rameshbabu Praggnanandhaa et le Hongrois Richard Rapport, quant à eux, préfèrent l'espace détente voisin, où deux grands écrans affichent des versions miniatures de chaque partie, leur permettant de suivre leur propre échiquier et ceux des autres sans interrompre leur jeu. Exactement une heure et demie après le début de la partie, le premier joueur avait déjà décroché sa qualification pour le quatrième tour, l'étape où seuls trente-deux concurrents restent en lice pour les places convoitées du tournoi des candidats.

LES GÉANTS S'EFFONDRENT

Après avoir remporté sa première partie, Matthias Bluebaum, récent finaliste du «Grand Swiss» de Samarcande en Ouzbékistan, a opté pour la variante d'échange de la défense indienne du roi, échangeant calmement chaque pièce à vue et forçant une nulle sans effort pour sceller sa place au prochain tour. Son adversaire, le Grand Maître Russe Ivan Zemlyanskii, âgé de 15 ans, peut être fier de sa performance. Il quitte Goa avec un prix bien mérité de 11 000 dollars et, plus important encore, une précieuse expérience qui lui sera très utile lors de ses prochaines compétitions. Comme il a été constaté à plusieurs reprises lors de tours précédents, les joueurs classés au-dessus de 2700 points Elo perdent de leur élan. Le dernier en date est le Grand Maître slovène Vladimir Fedoseev, Elo 2720 points, qui a quitté le tournoi après sa deuxième défaite face au redoutable Polonais Radoslaw Wojtaszek. Six fois champion de Pologne, Wojtaszek est certes classé 2654 points Elo actuellement, mais avec un sommet de carrière à 2750 points, il demeure l'un des joueurs les plus respectés et les plus solides de sa génération. Face à un adversaire aussi stable, Fedoseev, contraint de gagner avec les noirs, opta pour une variante incisive de la défense anglaise. Fedoseev pariait sur l'oubli de Wojtaszek quant aux subtilités théoriques de la partie, et pendant un bref instant, son pari a failli fonctionner. Mais finalement, la chance l'a abandonné et l'attaque de Wojtaszek a triomphé avec brio. Pour sa part, le Grand Maître néerlandais Jordan Van Foreest aura l'occasion de se qualifier à Goa. Obligé de gagner après sa défaite de la première partie face au Slovène Alexey Sarana, le Néerlandais, toujours aussi créatif, a une fois de plus démontré pourquoi il est considéré comme l'un des joueurs d'attaque les plus dangereux du moment, surtout lorsque la confiance et la chance sont de son côté. La position semblait équilibrée : le matériel était égal, et bien que les blancs disposaient d'un puissant cavalier, leur pion e4 constituait une faiblesse flagrante. N'ayant plus grand-chose à perdre, Van Foreest décida de tenter le coup et

son intuition s'avéra payante. Sur une imprécision adverse, Van Foreest piègea sa dame et forçant l'abandon. Le match est désormais à égalité, et les deux joueurs se retrouveront pour ce qui promet d'être l'un des tie-breaks les plus divertissants de ce tour. Il semble que Rameshbabu Praggnanandhaa prend de l'assurance à chaque ronde, s'imposant comme l'un des joueurs de plus de 2700 points Elo en grande forme à Goa. Alors que nombre de ses pairs de haut niveau ont été éliminés en série, la star indienne a réalisé une superbe performance dans l'après-midi contre l'Arménien Robert Hovhannisyan, sacrifiant une qualité et convertissant brillamment avec deux pions passés puissants. Il y a lieu de citer l'Italien Lorenzo Lodici, Elo 2572 points, qui continue de surprendre. Toujours vainqueur après trois rondes, ce dernier est l'une des révélations de ce tournoi. Après avoir éliminé de façon sensationnelle l'Américain Hans Moke Niemann, Elo 2729 points, au deuxième tour, il a ajouté une autre victoire de taille, en battant l'Anglais Michael Adams, Elo 2635 points. Un parcours incroyable. Adams était sous pression depuis un certain temps, mais avait encore des chances de nulle, mais opta pour un jeu agressif qui scella son sort.

LE SORT CLOS DE GIRI, NODIRBEK ET MAMEDYAROV

Une autre surprise de cette ronde est l'élimination du Néerlandais Anish Giri, Elo 2759 points. Son adversaire, Alexander Donchenko, Elo 2641 points, avait obtenu une nulle convaincante avec les noirs lors de la première partie et aborda la seconde avec la ferme intention de mettre la pression. Il exerça cette pression sans relâche tout l'après-midi, jusqu'à ce que la défense habituellement impeccable de Giri finisse par céder. Ensuite, l'élimination du champion du monde Gukesh Dommaraju a relancé la compétition et redonné espoir aux prétendants restants. Jouant avec les blancs, Gukesh a tout tenté pour mettre la pression sur Frederik Svane, Elo 2640 points, et se qualifier pour le tour suivant, mais en vain. Gukesh était sous pression depuis un certain temps, mais commit une erreur décisive. La finale de cavaliers qui s'ensuivit fut sans espoir pour les blancs que Svane convertit avec assurance, remportant ainsi la plus grande victoire de sa carrière à ce jour. Svane a confié : «Je ne m'attendais pas à remporter cette partie, mais quand je me suis retrouvé dans cette finale de cavaliers, je me suis dit : Je ne prends aucun risque, c'est tellement facile à jouer. J'étais déjà ravi. Je crois que je n'ai jamais affronté un adversaire aussi redoutable, et battre Gukesh était, bien sûr, un moment particulier et avoir quatre joueurs d'un même pays est assurément historique.» Perdant neuf points Elo, Gukesh chute à

la 10^e place du classement Elo mondial. Les joueurs suivants se sont également qualifiés directement pour le quatrième tour : il s'agit d'Arjun Erigaisi, de l'Américain Levon Aronian, du Vietnamien Le Quang Liem, des Indiens Pentala Harikrishna et Pranav Ventakesh, de l'Arménien Shant Sargsyan et du Russe Aleksey Grebnev, tous qualifiés grâce à leurs premières victoires suivies de solides parties nulles. Ils sont rejoints par Vincent Keymer, l'Ouzbek Javokhir Sindarov, l'Américain Awonder Liang, l'Iranien Parham Maghsoodloo, le Suédois Nils Grandelius qui a éliminé Shakhriar Mamedyarov, Elo 2742 points, et l'Arménien Gabriel Sargissian, qui ont décroché leur place grâce à des victoires. Enfin, le Hongrois Peter Leko et le Mexicain José Eduardo Martínez Alcántara ont également brillamment progressé, remportant chacun les deux parties de leur match respectif. José Eduardo Martínez a notamment triomphé d'un autre joueur classé à 2750 points Elo, l'Ouzbek Nodirbek Abdusattorov, signant ainsi l'une des performances les plus remarquables de la ronde. Avec l'élimination surprise de plusieurs favoris et l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes talents, la Coupe du monde de Goa continue de nous offrir un spectacle intense et des rebondissements inattendus. Les matchs de départage promettent encore plus de suspense, alors que les trente-deux derniers prétendants s'affronteront pour décrocher une place convoitée en phase finale et se rapprocher ainsi du tournoi des candidats.

Partie n°1

Blancs : Gukesh Dommaraju (Inde)

Noirs : Svane Frederik (Allemagne)

Coupe du monde - Goa (Inde)

Partie italienne

1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fc4 Cf6 4.d3 Fe5 5.0-0 d6 6.c3 a5 7.Te1 0-0 8.h3 h6 9.Cbd2 Fb6 10.a4 Fd7 11.b3 Fe6 12.Fb2 Rh8 13.Ta2 Ch5 14.Cf1 Cf4 15.Fc1 Df6 16.Cg3 g5 17.Ch2 Dg6 18.Fe3 d5 19.exd5 Fxd5 20.Fxb6 cxb6 21.Cf3 Tad8 22.Td2 Fxc4 23.dxc4 f6 24.Ce4 Txd2 25.Dxd2 Td8 26.De3 f5 27.Cg3 Cd3 28.Td1 f4 29.De4 Rh7 30.Dxg6+ Rxc6 31.Ce4 Rf5 32.Cfd2 Ce5 33.Te1 Cd3 34.Tb1 h5 35.Rf1 Ce5 36.f3 Td3 37.Rf2 g4 38.hxg4+ hxg4 39.Te1(39.Th1! g3+ 40.Re2 Te3+ 41.Rd1 Cxe4 42.Cxe4 Txe4! 43.fxe4+ Rxe4 44.Re2 Ce7 45.Te1! Cf5 46.Rd2+ Ce3 47.Txe3+ fxe3+ 48.Re2 Rf4 49.Rd3 e4+ 50.Re2 Rf5 51.Rxe3 Re5 =) 39..g3+ 40.Re2 Te3+ 41.Rd1 Txe1+ 42.Rxe1 Re6 43.Rd1 Ce7 44.Re2 Cf5 45.Cg5+ Re7 46.Cge4 Re6 47.Cg5+ Rf6 48.Cge4+ Re7 49.Cxc5 bxc5 50.Ce4 b6 51.Rd3 Ch4 52.b4 Cxg2 53.bxc5 bxc5 54.Cxc5 Ce3 55.Re2 Cxc4 0-1

Testez votre force	<p>● COMBINAISON</p> <p>Les blancs jouent et gagnent ! Les noirs jouent et gagnent !</p>	<p>● FIN DE PARTIE</p> <p>Persécution ! Les blancs jouent et gagnent !</p>	<p>● PROBLÈME</p> <p>Les noirs jouent et font mat en deux coups !</p>	<p>SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT</p> <p>Combinaison : Les blancs jouent 1.Txe8 Tfx8 [1...Dg6 2.Txf8+ Txf8 3.Ch4 Dg5 4.Ce3] 2.Dxg7 mat 1-0 Les noirs jouent 1...Ch3+ 2.Rh1 [2.gxh3 Dx3 3.Te4 (3.Ce3 Dh1) mat] 3...f5] 2...Dxf3 3.gxf3 [3.Ce3 Cxf2+ 4.Rg1 Ch3+ 5.gxh3 Dh1+ 6.Rf2 Dxh2+ 7.Rf1 Dxb3+ 8.Re2 Td8 9.De5 Df3+ 10.Rd2 Cf6] 3...Fxf3 mat 0-1</p> <p>Finale : 1.a4 [1.b4? b5; 1.Rd7? Rd4 2.Rc6 Rc3] 1...Rd4 [1...Rd5 2.Rd7 Re5 (2...Rd4 3.b4) 3.Rc7] 2.b4 [2.Rd7? Rc3] 2...Rc4 3.a5 bxa5 4.bxa5 Rb5 5.Rd7 [5.Rf7? Rxa5 6.Rg6 Rb4 7.Rxb5 (7.Rf5 Re5 8.Rg5 Rd4 9.Rf4 Rd5 10.Rxc3 Re5) 7...Rc3 8.Rg4 Rd2 9.Rf3 Re1 10.Rxc3 Rf1 11.Rf3 Rg1 12.e4 Rxb2] 5...Rxa5 6.Rc6 [6.Rd6? Rb6 7.Rd5 Re7 8.Re4 Rd6] 6...Rb4 7.Rd5 Rc3 8.Re4 Rd2 9.Rf3 Re1 10.Rxc3 Rf1 11.Rf3 Rg1 12.e4 Rxb2 13.Rf2 Rh1 14.e5 h2 15.e6 h3 16.e7 h4 17.Re2 [17.Re3? Rg1 18.e8D h1D] 17...Rg1 18.e8D h1D 19.De3+ Rh2 20.Df4+ Rg2 21.Df2 mat 1-0</p> <p>Problème : 1...Txh4+ 2.gxh4 Txh4 mat 0-1</p>
--------------------	--	--	---	---

Mots fléchés

Relatifs aux deux yeux	Difficiles	Chrome	Grecque	Héritage
Cavalerie grecque	Avarié	Peu aisé	Disposition d'un contrat	Administrateur
Sombre		Qui a telle mesure		
Région froide		Pays africain	Lettres de Ténès	
			Dieu du Nil	
Cavité				Secouent
Encéphalite		Posture de yoga		
		Mesure d'une main		
Sable mouvant		Argile	Lettres de danger	
Note			Boîte d'épis	
	Ville allemande		Joyeux	
	Propres		Rassasié	
Suscitent				
Volonté				
		Vif		
		Offre le choix		
Collège anglais			Plomb	
Venu au monde				
			Sentent mauvais	

Grille muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Réunion libre de musiciens de jazz.
- II. Prescriptions acquiescentes.
- III. Au bas d'une lettre. Attaqua à coups de sabot. Possessif.
- IV. Ville roumaine. Consonne double. Jeu chinois.
- V. Musiciens.
- VI. Préposition. Minces et de haute taille.
- VII. Monarque. Astate.
- VIII. Inspirant de la crainte.
- IX. Sur la rose des vents. Voyelle double. Pronom personnel.
- X. Capitaine du Nautilus. Objet intentionnel de la pensée.

VERTICALEMENT

- 1. Impérieux et dominateur.
- 2. Relève le goût d'un mets.
- 3. Particule. Samaritain. Question de test.
- 4. Employé de bureau.
- 5. Liquide. Ancien fort du Texas.
- 6. Eclatement du noyau d'un atome.
- 7. Dans la gamme. Plante textile.
- 8. Cyclade. Aplati.
- 9. Baliste des Romains. Patronyme.
- 10. Quartiers de Constantine. Pays du Caucase.

Sudoku

				5		1	
1		4	9			2	7
2							4
6			7	9		2	3
							8
				6	3		
3			5		9	7	6
7		6		8			9
8		3				1	4

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3x3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

6	1	10	22	17	15	10	2	1	12
P		O							
1	10	9	2	1		21	1	12	13
10	5		7	12	20	1	2	12	1
19	12	1	17		1	12	9		2
10		12	4	15	17		12	9	15
4	10	4	9		2	4	9	5	
3	10	4		10	14	10		2	12
12		2	4	15	12	1	12	15	9
5	9	12	12		4	17	20	12	15
1	17	9	12	4	15		12	9	12

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots fléchés

1	RELATIFS
2	CAVALERIE
3	SOMBRE
4	REGION
5	CAVITE
6	ENCERPHALITE
7	SABLE
8	NOTE
9	SUSCITENT
10	VOLENTÉ
11	COLLEGE
12	VENU
13	SENTENT

Sudoku

9	8	7	2	4	5	6	1	3
1	6	4	9	3	8	5	2	7
2	5	3	6	1	7	9	8	4
6	1	8	7	9	4	2	3	5
4	3	9	1	5	2	7	6	8
5	7	2	8	6	3	4	9	1
3	4	1	5	2	9	8	7	6
7	2	6	4	8	1	3	5	9
8	9	5	3	7	6	1	4	2

Mots codés

1	PROBATOIRE
2	ROSIRE
3	OULEVERIER
4	FERA
5	ONESTAEST
6	NOUS
7	INOMIE
8	ENTRETS
9	USEE
10	RASENT

Grille muette

1	JAMSESSION
2	USUCAPIONS
3	PSRUASA
4	IASILLGO
5	TIMBALLIERS
6	ESBLANCES
7	ROIATRE
8	INTIMIDANT
9	ENEOOSSI
10	NEMO



LES COURSES À M'SILA

CHEVAL DU JOUR
11-Gawahir D'hem

COUP SÛR PLACÉ
5-Darif D'hem

JOKER DE CHARME
2-Azilia

CHAMP «F» SPÉCULATIF
5-11-7-2-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

5-Darif D'hem/11-Gawahir D'hem/7-Kiraz/3-Dahia Kari/9-Gharama/1-Tadj El Hadjla/
10-Frainajat/-En H.S : 5-11-7-3-X

TIARET

HORIZONS • Lundi 10 Novembre 2025

21



Les pensionnaires de Tiaret en force

Le programme de l'hippodrome Ghellab Attia de M'sila appelé à la rescousse pour servir de palliatif à la réunion hippique de ce lundi s'annonce assez complexe avec le Prix Ilhem, une épreuve à caractère somme guère relevée et réservée aux pur-sang arabes nés et élevés en Algérie, âgés de 3 ans et plus, n'ayant pas totalisé la somme de 51.000 DA depuis le 1^{er} avril 2025. Sur le parcours de 1.300 mètres, la lutte promet d'être indécise, tant le lot se présente homogène et dépourvu de véritables têtes d'affiche. La condition de course modeste ouvre toutes les perspectives et laisse planer un parfum d'incertitude propice à un final explosif où la moindre inspiration tactique pourrait faire la différence. Tous les concurrents affichent des performances inégales et nombre d'entre eux n'ont guère brillé ces derniers temps. Deux nouvelles pouliches débutantes, Azilia et El Yasmine, viendront, toutefois, apporter une touche d'inconnue à cette confrontation : on ne sait encore rien de leurs moyens, mais il serait imprudent de les écarter d'emblée dans une combinaison élargie. Dans un tel contexte, les parieurs devront se montrer prudents, car ce genre de course, à faible niveau de référence, réserve souvent des issues spectaculaires et des rapports élevés, surtout lorsqu'un outsider parvient à s'immiscer dans la bonne combinaison. Toutefois, deux pensionnaires venus de Tiaret, Darif d'Hem et Gawahir D'hem, retiennent tout particulièrement l'attention. Ces représentants d'écuries chevronnées ne se déplacent pas pour admirer le site, mais bel et bien pour viser les deux premières places. Leur expérience, conjuguée à la qualité de leur préparation, pourrait leur permettre de tirer leur épingle du jeu face à une opposition friable. Si ces deux-là tiennent leur rang, la lutte pour les accessits s'annonce, en revanche, très ouverte et pourrait faire grimper les rapports de ce pari mutuel urbain où tout reste possible jusqu'au poteau. En conclusion, le Prix Ilhem s'annonce comme une course pleine de suspense et de rebondissements, idéale pour les amateurs de sensations fortes et de rapports conséquents. L'indice de difficulté est réel, les écarts de valeur ténus et les inconnues nombreuses. Il conviendra donc de faire preuve de prudence, de flair et d'audace pour dénicher les cinq bons numéros synonymes de gros gains au PMU, dans une épreuve où le hasard et la stratégie risquent de marcher main dans la main jusqu'au dernier mètre.

■Y.S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
LUNDI 10 NOVEMBRE 2025				16h			
QUARTÉ-QUINTÉ				PRIX : ILHEM PUR-SANG ARABE N. E. E.			
				350.000 DA ● 1.300 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
A. Lehas	1	Tadj El Hadjla	T. Lazreg	56	09	Propriétaire	Bien montée
I. Chenihi	2	Azilia	F. Chaabi	55	03	F. Chaabi	Début
N. Daas	3	Dahia Kari (o)	Am. Benjuendel	55	06	M. Bechania	Pourquoi pas
Adlaghouag	4	El Yasmine	A. Hamidi	55	08	Propriétaire	Début
F. Metidji	5	Darif D'hem (o)	Jj. Aek.Djellouli	55	07	D. Djellouli	Base
M. Boukhalat	6	Amirat Essahra	Ms. Aida	55	04	Propriétaire	Aléatoire
Y. Belarbi	7	Kiraz	S. Benyettou	54	10	Tf. Benyettou	Belles chances
M. Boukhalat	8	Hadil De Choc	H. Raache	54	01	Propriétaire	Spéculatif
A. Benkobbi	9	Gharama	D. Boubakri	53	11	M. Zerguine	Ne pas négliger
S. Abdelaziz	10	Frainajat	O. Chebbah	53	05	B. Lahmici	Trouble-fête
Mn. Metidji	11	Gawahir D'hem	Ah. Chaabi	53	12	H. Fatmi	En bon rang
S. Hadji	12	Amirsa Hodhna	An. Chaabi	52	02	Propriétaire	à revoir

(o) : Cheval portant des œillères

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

05-Darif D'hem
11-Gawahir D'hem
09-Gharama
07-Kiraz
03-Dahia Kari
01-Tadj El Hadjla

SECONDES CHANCES

10-Frainajat
02-Azilia
04-El Yasmine
08-Hadil De Choc

OUTSIDERS

06-Amirat Essahra

ABANDONNÉS

12-Amirsa Hodhna

QUINTESCOPE



1-Tadj El Hadjla :

Sa course de rentrée a été quelconque, mais il faudra se méfier de cette pouliche de 4 ans cette fois, car son association avec le doyen des jockeys peut s'avérer payante.

2-Azilia : Course d'entrée, elle aura pour elle le métier de son jockey du jour.

3-Dahia Kari : Cette transfuge de Zemmouri, qui relève d'un entraîneur redoutable, reste en mesure d'effectuer une rentrée payante, après trois mois d'absence, car elle affronte un lot à sa portée.

4-El Yasmine : Course d'entrée, à cocher dans une longue car la course n'est guère relevée.

5-Darif D'hem : Ce transfuge de Tiaret, qui reste sur de bonnes performances et qui a déjà gagné sur le parcours du

jour, se présentera au départ avec de sérieuses ambitions pour rempoter la course du jour.

6-Amirat Essahra : Seules plaideront en sa faveur sa fraîcheur physique mais surtout la réussite que connaît actuellement son efficace jockey du jour Ms. Aida qui peut en tirer le meilleur.

7-Kiraz : Il vient de terminer en tête des battus sur 1.400 mètres dans ce même hippodrome. Reconduit après coup sous la férule du grand jockey S. Benyettou, il est en mesure d'améliorer son dernier classement.

8-Hadil De Choc : Restant sur une longue série d'échecs, elle aura pour elle sa victoire sur 1.200 mètres à El Eulma et le coefficient de réussite élevé de son jockey du jour dans les épreuves à caractère pour tenter d'effacer ses dernières déconvenues.

9-Gharama : Cinquième sur 1.200 mètres à sa dernière sortie à Djelfa, elle mettra à profit sa forme présente pour venir s'inviter à belle côte à l'arrivée surtout qu'elle bénéficie d'une monte qui tient la forme.

10-Frainajat : Elle intéressera uniquement les inconditionnels de l'excellent jockey O. Chebbah, car jugée sur ses dernières performances, elle demeure aléatoire à ce niveau.

11-Gawahir D'hem : Cette pensionnaire de Tiaret vient de terminer sixième sur le même parcours du jour, le04 Novembre dernier, ce qui la recommande en très bon rang au sprint final.

12-Amirsa Hodhna : Cette jument de qualité modeste n'a pas réussi de bonnes prestations au cours de ses dernières sorties. Elle misera sur la modestie de l'épreuve du jour pour tenter de créer la surprise à belle côte.

FOOTBALL

MADJID BOUGHERRA, ENTRAÎNEUR DE L'EN A'

«Défendre notre titre à Doha»

SANS MANQUER DE FOURNIR DES EXPLICATIONS DÉTAILLÉES SUR LA LISTE DES 27 JOUEURS CONVOQUÉS POUR LA DOUBLE CONFRONTATION AMICALE FACE À L'ÉGYPTE, les 14 et 17 novembre au Caire, le sélectionneur de l'équipe nationale A', Madjid Bougherra, reconnaît la complexité de sa mission lors de la prochaine Coupe arabe.

Prévu du 1^{er} au 18 décembre à Doha, la capitale du Qatar, la Coupe arabe de la FIFA 2025 s'annonce particulièrement relevée, à en croire les propos du technicien. «Je m'attends à une mission ardue en Coupe arabe, une compétition que nous disputerons avec l'objectif de conserver notre titre remporté en 2021», a déclaré l'entraîneur Madjid Bougherra lors de la conférence de presse qu'il a animée hier au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger). «Nous serons l'équipe à battre dans une compétition d'un niveau assez relevé. Nos adversaires aborderont chaque match contre nous le couteau entre les dents. Tous les matchs sont de véritables derbys. Les confrontations entre les sélections de la région sont réputées pour être musclées, et où les joueurs se donnent à fond. A partir de ce constat, j'estime que toutes les rencontres seront difficiles», a-t-il détaillé. L'équipe nationale fera son entrée en lice, dans le cadre de la phase de groupes, le 3 décembre prochain contre le vainqueur du match Soudan-Liban. Trois jours plus tard, les Verts affronteront le vainqueur du duel opposant Bahreïn à Djibouti, avant de boucler cette première étape le 9 décembre avec une affiche s'annonçant déjà électrique contre l'Irak. Dans cette perspective, Bougherra a souligné : «Il faut négocier le tournoi étape par étape. D'abord, il faudra passer au second tour, puis on verra. L'objectif est de tenter de conserver le titre, car c'est tout un peuple qui attend de bonnes nouvelles de notre part.» Pour ce faire, a-t-il ajouté, «j'ai grandement besoin de



joueurs d'expérience et surtout matures. Les joueurs locaux ont un niveau technique appréciable et beaucoup de talent, mais ils manquent de maturité.» D'où la convocation d'éléments chevronnés en prévision du rassemblement de ce mois de novembre, à l'instar, entre autres, de Farid Chaâl (CR Belouizdad), Mohamed Madani, Ryad Boudebouz (JS Kabylie) et Islam Slimani (CFR Cluj).

BRAHIMI ET OUNAS PRÉSENTS AU QATAR

D'autres joueurs d'expérience devraient également accompagner les Verts dans leur mission de conserver la couronne arabe. Il s'agira, selon «Magic», de Yacine Brahimi (Al-Gharafa SC) et d'Adam Ounas (Al-Sailiya SC). «Je ne vous annonce mon intention de faire appel à Brahimi et Ounas pour la Coupe arabe. J'ai choisi de ne pas les sélectionner pour nos matchs amicaux du mois en cours, car ils m'ont demandé à être dispensés

pour des raisons de blessures. Ils poursuivent actuellement leur phase de remise en forme. Dans mon esprit, ils seront avec nous au Qatar», a-t-il précisé, tout en révélant l'impossibilité de compter, pour divers motifs, sur Belloumi, Kadri et Bounacer.

RÉUNION AVEC PETKOVIC

Avant d'arrêter la liste finale des 23 joueurs appelés à représenter le maillot national lors de l'épreuve arabe, Bougherra a annoncé qu'il devait d'abord tenir une réunion avec Vladimir Petkovic, le sélectionneur de l'équipe première. «La liste est finalisée à hauteur de 80%. Nous sommes convenus, Petkovic et moi, de tenir une réunion après cette date FIFA pour nous fixer sur les joueurs qui participeront à la CAN et ceux qui seront orientés vers la Coupe arabe», a-t-il expliqué, avant de préciser n'avoir eu aucun contact avec Youcef Belaïli au sujet du tournoi de Doha.

■ K. Yamine

ESS

Rouabah démissionne, Chabbi pressenti



C'est déjà fini pour Toufik Rouabah à la barre technique de l'ESS. Le désormais ex-coach ententiste a annoncé sa démission samedi soir, et ce, à l'issue du nul concédé face à l'Olympique Akbou (1-1) au stade du 8 Mai 45 de Sétif, en match comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. N'ayant pas fait l'unanimité au sein d'une partie des supporters et même du directeur sportif, Azzedine Arab, depuis son arrivée au début du mois d'octobre en remplacement de l'Allemand Antoine Hey, le technicien de 55 ans a fini par céder à la pression. Visiblement très remonté contre le dirigeant sétifien, Rouabah n'a d'ailleurs pas raté l'occasion de le fustiger : «Je tiens à informer l'opinion sportive, le public de l'ESS en particulier, que c'est ce même Azzedine Arab qui a ramené l'entraîneur allemand Antoine Hey, et mené l'opération du recrutement estival à 70%», a-t-il déclaré lors de la conférence de presse d'après-match. Et de poursuivre : «La situation difficile que vit l'ESS actuellement est due aux agissements d'Arab et à ses intérêts personnels. Il ne se soucie guère du club.» Pour remplacer Rouabah, la direction de la formation des Hauts-Plateaux a déjà entrepris les contacts avec le driver tunisien Lassâad Chabbi qui, d'après des sources au sein du bureau exécutif de la Société sportive par actions (SSPA/Black Eagles), a donné son accord pour driver les Noir et Blanc. Toujours selon les mêmes sources, cet ancien footballeur tuniso-autrichien de 64 ans, reconverti en entraîneur, est attendu à Sétif demain en compagnie de son adjoint, Khaled Mouelhi et du préparateur physique Omar Benounis, en vue de finaliser son contrat et d'entamer sa mission sur le banc de l'Entente.

■ M. F.

LIGUE 1 (11^e JOURNÉE) MC Alger, solide leader

Rien ne semble freiner la belle dynamique de résultats positifs du Mouloudia d'Alger, version Rhulani Mokwena. En déplacement, hier, au stade Zakaria-Majdoub d'El Bayadh, le champion en titre a signé un nouveau succès face à la formation locale du MCEB (0-1), à l'occasion de la 11^e journée de la L1 de football. L'unique réalisa-

tion porte la signature de Larbi Tabti (75'). Une victoire qui permet au club algérois de rester sur une impressionnante invincibilité qui dure depuis l'entame de la saison. Du même coup, le Doyen, malgré ses trois matchs en retard, reprend son fauteuil de leader, totalisant désormais 22 points, soit deux longueurs d'avance sur leur dauphin, le MC Oran. Du

côté adverse, la situation se complique dangereusement. Les «Chevaliers des steppes» s'enlisent dans la crise avec seulement 3 points au compteur et une dernière place au classement. Contraint de terminer le match en infériorité numérique après l'expulsion de Medahi en première période, le CS Constantine a réussi, de son côté, l'exploit en

l'emportant face à la JS Kabylie (1-0), but du désormais international Lghoul (63'). La palme du jour est à mettre, par ailleurs, à l'actif du Paradou AC et de l'ES Ben Aknoun, logique vainqueurs en déplacement respectivement de la JS Saoura et de l'ASO Chlef, qui l'ont emporté sur le même score de 2 buts à 1.

■ K. Y.

LFP

Le nouveau calendrier dévoilé

La Ligue de football professionnel fixe les dates des quatre prochaines journées et des mises à jour de la Ligue 1. Il s'agit de pas moins de huit matchs en retard qui devront avoir lieu en décembre 2025 et janvier 2026. Le calendrier publié, hier, par la LFP sur son site officiel est adapté aux engagements continentaux et régionaux de nos clubs et sélections nationales, tout en reportant officiellement la Supercoupe d'Algérie. Celle-ci, initialement prévue le 26 décembre, a été finalement reportée au 17 janvier. Elle opposera, rappelle-t-on, le MCA, vainqueur du Championnat, à l'USMA, lauréate de la Coupe d'Algérie. Selon le nouveau calendrier, la 12^e journée se jouera les 17, 20, 21 et 22 novembre. La compétition observera ensuite une pause, en raison de la participation de l'équipe nationale première et celle des A' respectivement à la Coupe d'Afrique des nations et la Coupe arabe de la FIFA 2025. Durant cette trêve, la Coupe d'Algérie verra le déroulement des 32^e de finale (4, 5 et 6 décembre), suivis des 16^e de finale prévues les 11, 12 et 13 du même mois. Le Championnat reprendra ensuite avec la 13^e journée prévue les 19, 20 et 21 décembre, puis la 14^e qui se jouera les 26, 27 et 28. Après, deux matchs en retard seront disputés le 24 décembre : JSK - USMA et MCA - CRB. Le mois de janvier 2026 sera également consacré à la mise à jour du calendrier, à commencer par MCA - ESBA programmé le 1^{er} janvier, puis USMA - MBR et CRB - ESS les 3 et 4 janvier. Le «classico» JSK - MCA, comptant pour le 6^e round, se tiendra le 5 janvier. Intervendra ensuite la 15^e journée fixée aux 8, 9 et 10 janvier, avant la tenue des derniers matchs en retard le 13 janvier (JSK - MBR, MCA - CSC et ESBA - CRB).

■ K. Y.

ORGANISATION DE LA COUPE DU MONDE D'ESCRIME (SABRE)

Pari réussi pour l'Algérie

Le rideau est tombé hier sur la Coupe du monde de sabre de la catégorie seniors (messieurs et dames) qui s'est déroulée du 6 au 9 novembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf. La cérémonie de clôture a été rehaussée par la présence de personnalités éminentes telles que les ambassadeurs des Etats-Unis, de la Corée du Sud et de l'Egypte en Algérie, de responsables de la Fédération internationale d'escrime, du président de la Confédération africaine, ainsi que de figures nationales et internationales du monde de l'escrime.

Le dernier jour de la compétition consacré aux épreuves par équipes a vu la domination de la France chez les hommes, et la Corée du Sud chez les dames. Les Français, médaillés de bronze aux jeux Olympiques 2024, ont battu en finale la surprenante équipe de Roumanie (45-38). La troisième place est revenue au Japon, vainqueur des Russes qui concourent sous bannière neutre (45-32). Chez les dames, la Corée du Sud,

vice championne olympique, a réussi, sans surprise, à dominer la jeune équipe de Hongrie sur le score de 45-39, alors que la troisième place est revenue à la France, tombé de la Chine en match de classement (45-43). Quant à la sélection algérienne composée des Djaouaher Belkahla, Naila Benchechor, Wissem Boungab et Zohra Kehli, elle a terminé à la 19^e place après sa défaite face à l'Ouzbékistan (45-21) lors du 1^{er} tour, alors que nos sabreurs (Matiss Ait Oufella, Akram Bounabi, Adem Izem et Malik Abrous), sortis par la Pologne (45-25) au même stade de la compétition, ils se sont contentés de la 24^e position.

Organisé par la Fédération internationale d'escrime (FIE), en collaboration avec la Fédération algérienne de la discipline, ce rendez-vous majeur du calendrier de l'instance mondiale qui a réuni pas moins de 371 escrimeurs, issus de 42 pays, a connu une organisation sans faille, de l'avis même des sélections participant à ce tournoi. D'ailleurs, que

ce soit les athlètes ou leurs différents encadrements (technique et médical), tout le monde a été unanime à saluer le bon déroulement de la compétition, ne manquant guère d'exprimer leur satisfaction quant aux conditions d'hébergement et de restauration, en plus des moyens de transport et des outils de travail mis à leur disposition durant leur court séjour dans la capitale. Même les observateurs internationaux auprès de la FIE ont fait savoir aux membres de la Fédération algérienne, à l'issue de la cérémonie de clôture, que l'organisation de cette nouvelle étape de la Coupe du monde a été quasi parfaite.

Encore une fois, l'Algérie aura réussi son pari. Forte de ses nouvelles infrastructures conformes aux standards internationaux requis et ses grandes potentialités humaines, elle a démontré qu'elle avait non seulement les capacités d'accueillir les grands événements sportifs mais aussi le savoir-faire pour les réussir.

■ M. F.

DERNIER MEMBRE DU COMMANDO
DES HOMMES GRENOUILLES
DURANT LA RÉVOLUTION

Le moudjahid Abdallah Debbagh reçu par Tacherift



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, hier à Alger, le moudjahid Abdallah Debbagh, dernier membre du commando des hommes grenouilles durant la glorieuse Révolution de Novembre, a indiqué un communiqué du ministère. Ce commando a constitué «l'une des unités spéciales ayant joué un rôle héroïque éminent durant la Révolution de libération nationale, notamment dans les opérations d'approvisionnement en armes et de minage des navires du colonisateur français», précise-t-on de même source. Lors de cette rencontre, le ministre a salué le parcours du moudjahid Abdallah Debbagh, ainsi que les exploits de ce commando qui «a livré des combats remarquables sur des terrains d'action inhabituels, faisant preuve d'un courage et d'un dévouement exemplaires au service de la patrie», soulignant que l'évocation de ces pages reluisantes de l'histoire de la Révolution «constitue un hommage à la génération qui a bâti la gloire et la dignité de l'Algérie, mais aussi un devoir national de la transmettre aux générations successives en vue de préserver la mémoire nationale».

PROTECTION CIVILE

Exercice de simulation d'un séisme de grande intensité

Un exercice de simulation d'un séisme de grande intensité, appelé «Exercice Musar-Husar 2025», est en cours à Bouira avec la participation des unités d'intervention de la Protection civile d'Alger, de Blida, de Bouira, de Médéa et de Boumerdès, a indiqué hier ce corps constitué. «L'exercice de simulation d'un séisme de grande intensité a débuté samedi dernier à la base de vie d'El Ansam (Est de Bouira), relevant de la Protection civile et se poursuivra jusqu'à mercredi prochain», a indiqué à l'APS, le sous-lieutenant Youcef Abdat, chargé de communication de la Protection civile de la wilaya de Bouira. Le scénario de simulation prévoit la survenue d'un séisme de magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter dans un pays étranger, touchant plusieurs villes et sollicitant un soutien international. L'objectif de l'exercice de simulation est de tester le niveau d'opérabilité et de préparation des différentes unités et équipes Musar (Medium Urban Search and Rescue) et Husar (Heavy Urban Search and Rescue) dans le cadre de la gestion de grandes catastrophes, selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile.

EN PRÉVISION DES MATCHS AMICAUX FACE AU ZIMBABWE ET À L'ARABIE SAOUDITE Les Verts depuis hier à Djeddah

La sélection nationale de football s'est envolée hier, à bord d'un vol spécial, pour Djeddah, en vue des deux matchs amicaux, prévus face au Zimbabwe et à l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre, dans le cadre de la préparation de la CAN-2025, a indiqué la Fédération algérienne. En prévision de ces deux rencontres amicales, le coach national Vladimir Petkovic a retenu 27 joueurs, dont deux nouvelles têtes : le défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Elias Benkara (18 ans), et le milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/Belgique). Ramy Bensebaïni est forfait en raison de douleurs lombaires.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les parents d'élèves saluent les avancées

LA
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES
ASSOCIATIONS
DE PARENTS
D'ÉLÈVES fait
part de sa
satisfaction
concernant les
avancées
enregistrées
dans le secteur
de l'Éducation
nationale.



Ph : Larbi L.

Dans une déclaration sanctionnant les travaux de la session ordinaire de son conseil national tenue à Alger, la présidente de la Fédération, Djamilia Khiair, a mis en avant la réussite de la rentrée scolaire 2025-2026 qu'elle qualifie de «prometteuse» pour l'avenir du système éducatif national. Elle a salué la réception de plus de 400 nouveaux établissements scolaires à travers le pays (écoles primaires, collèges et lycées), une réalisation qui a permis de «réduire sensiblement» la surcharge des classes et d'offrir de «meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage».

Cette amélioration, souligne-t-elle, illustre la volonté des hautes autorités du pays de moderniser le système éducatif et de garantir une scolarisation de qualité.

La responsable a également mis en lumière la «revalorisation du cycle

primaire», rendue effective à travers la révision des programmes et l'allègement du volume horaires des élèves. Selon elle, cette mesure a eu un impact positif sur le bien-être psychologique et le rendement scolaire des enfants, en réduisant la pression et en favorisant un apprentissage plus équilibré et plus efficace.

Autre avancée soulignée : la relance du sport scolaire qui connaît «un essor remarquable» grâce à l'intégration de plus de 12.000 enseignants d'éducation physique et sportive.

Ces réalisations, estime Djamilia Khiair, contribuent à renforcer la santé et la vitalité des élèves, tout en inculquant les valeurs de la discipline et de la solidarité. Elle a également salué les efforts conjoints du ministère de l'Éducation nationale et celui de la Santé pour la prise en charge globale de l'élève sur les plans psychologique, sanitaire et social. À travers les campagnes de sensibilisation menées à la rentrée scolaire, ces actions ont

permis d'ancrer la culture de la prévention et du bien-être dans le milieu éducatif. Elle a insisté aussi sur l'amélioration des services d'accompagnement scolaire, notamment dans les domaines du transport et de la restauration, deux facteurs essentiels pour le bien-être des élèves, en particulier dans les zones rurales.

Mais c'est surtout la numérisation du secteur éducatif qui retient l'attention de la Fédération, laquelle la considère comme une avancée stratégique majeure. L'introduction de plateformes numériques dans les inscriptions et transferts scolaires a permis de simplifier les démarches administratives, de réduire les déplacements et de rompre avec les lourdeurs bureaucratiques, a estimé M^{me} Khiair. Cette dernière a réaffirmé son engagement à accompagner les réformes engagées et à poursuivre son rôle de partenaire social actif aux côtés du ministère de l'Éducation nationale.

■ Amokrane H.

KAMEL BADDARI

«L'université est la locomotive du développement»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, hier depuis la wilaya de Tébessa, que l'université algérienne est aujourd'hui «la locomotive du développement national dans différents domaines».

Le ministre a souligné, dans une allocution prononcée après l'inauguration d'une salle de conférences à la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université Larbi-Tebessi de Tébessa, que l'université, de par son évolution au cours des dernières années, est devenue «un symbole de la transformation des idées et des projets de recherche en produits économiques qui contribuent au développement local et national, ce qui en fait un moteur du développement». Baddari a ajouté que l'université dispose aujourd'hui d'une «vision claire qui permet de transformer les projets des étudiants en produits pouvant être fabriqués et commercialisés, et non plus des projets enfermés dans des dossiers et dans des tiroirs». Il a souligné, dans ce contexte, que les hautes autorités du pays «aspirent à atteindre, d'ici



à 2029, le seuil des 20.000 start-up d'étudiants universitaires, en plus des milliers de petites entreprises qui contribueront à l'effort de construction de l'Algérie nouvelle et victorieuse».

SOMMET PARLEMENTAIRE MONDIAL CONTRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION À ROME

Une délégation de l'APN prend part à une réunion préparatoire

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, à partir d'aujourd'hui à Rome, aux travaux de la réunion préparatoire au 3^e Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement. Organisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cette réunion se penchera, deux jours durant, sur «les principales tendances liées à la sécurité et à la nutrition dans le monde, ainsi que l'évaluation des progrès réalisés et l'identification des défis et des priorités qui seront abordés par le Sommet, pour lui conférer davantage d'efficacité, tout en mettant l'accent sur les priorités législatives pour favoriser des solutions collaboratives», précise la même source.



La Météo du
Lundi 10 Novembre 2025

Alger 22° • Annaba 19° • Constantine 15° • Oran 24° • Ouargla 26° • Tamanrasset 31° • Tindouf 33° • Illizi 30°



Fadjr 5.52
Dohr 12.32
Assar 15.21
Maghreb 17.47
Ichaâ 19.06



	ACHAT	VENTE
1 \$	129,42 DA	129,44 DA
1 €	152,03 DA	152,08 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13
Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23